



Centre d'Information
et d'Aide aux Jeunes
Asbl.

Service d'Actions en Milieu Ouvert
Agréé par la FWB

RAPPORT D'ACTIVITES

Place Communale 1 - 4100 Seraing
Rue du Centenaire 6 - 4420 Saint-Nicolas
Tél: 0479 45 24 32
info@ciaj-amo.be - www.ciaj-amo.be
N° BCE 0419630017

2024

Table des Matières

INTRODUCTION.....	4
ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS	6
FAMIRE SOL.....	18
TRAVAIL SOCIAL DE RUE ET TRAVAIL DE QUARTIER.....	21
CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES.....	25
NOS DROITS EN JEU.....	28
DEMOCRATIE CULTURELLE	32
ACCOMPAGNEMENT A LA PRISE D'AUTONOMIE : CHRYSALIDE	35
CARNET A DESSEIN.....	38
FONDS SOCIAL EUROPEEN : SOUTIEN A L'INCLUSION SOCIALE DES JEUNES VULNERABLES.....	41
FONDS SOCIAL EUROPEEN : AMARRAGES +	45
TERRITOIRE ZERO SANS ABRISME	48
ETE SOLIDAIRE.....	51
CONCLUSION.....	54

Introduction

L'année 2024 a été marquée par des défis et des opportunités pour le Centre d'Information et d'Aide aux Jeunes . En tant que service d'Actions en Milieu Ouvert (AMO) agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, notre mission est de soutenir les jeunes et leurs familles dans un contexte socio-économique souvent difficile. Les communes de Seraing et Saint-Nicolas, situées dans le bassin sidérurgique liégeois, sont particulièrement touchées par des taux élevés de chômage et de précarité, ce qui rend notre action de prévention d'autant plus cruciale.

L'importance de l'action de prévention

La prévention est au cœur de notre démarche. Elle vise à intervenir en amont des problèmes pour éviter qu'ils ne surviennent, s'aggravent et à offrir aux jeunes des outils pour se construire un avenir meilleur. Nos actions de prévention se déclinent en plusieurs volets : accompagnements individuels, travail social de rue, activités socio-éducatives, et projets collectifs. Chaque intervention est pensée pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes et de leurs familles, en tenant compte de leur environnement et de leurs réalités quotidiennes.

Un territoire aux caractéristiques socio-économiques spécifiques

Seraing et Saint-Nicolas sont des communes qui, malgré leur richesse culturelle et leur dynamisme, sont confrontées à des défis socio-économiques importants. De nombreuses familles vivent sous le seuil de pauvreté. Ces conditions de vie difficiles ont des répercussions directes sur les jeunes, qui sont souvent les premières victimes de la précarité. Ils rencontrent des obstacles dans leur parcours scolaire, des difficultés d'insertion professionnelle, et sont exposés à des risques accrus de marginalisation.

L'enjeu de la prévention sur ce territoire

Dans ce contexte, notre action de prévention revêt une importance capitale. Elle permet de créer des liens de confiance avec les jeunes, de les accompagner dans leurs démarches, et de leur offrir des perspectives d'avenir. Par exemple, nos interventions dans les écoles et les quartiers précarisés visent à détecter les signes de décrochage scolaire et à y remédier avant qu'il ne soit trop tard. De même, nos activités culturelles et sportives sont conçues pour favoriser l'inclusion sociale et renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté.

Le travail de rue, reste une approche essentielle pour aller à la rencontre des jeunes les plus vulnérables, souvent éloignés des structures d'aide traditionnelles. Cette présence sur le terrain nous permet de mieux comprendre leurs besoins, de leur offrir un soutien adapté, et de prévenir les situations de crise.

L'action de prévention du CIAJ est un levier indispensable pour améliorer les conditions de vie des jeunes de Seraing et Saint-Nicolas. En intervenant de manière proactive et en créant des relations de confiance, nous contribuons à leur épanouissement et à leur intégration sociale. Les résultats obtenus en 2024 témoignent de l'impact positif de nos actions et renforcent notre détermination à poursuivre notre mission avec engagement et dévouement.

Accompagnements Individuels

Anicia Cocilovo, Corentin Faniel, Elodie Mihaljevic-Kosic, Gregory Goedons, Hugo Lassaux, Julia Kaninda, Laura Mastroscianni, Méline Boukhelf, Louise Hastir, Macha Bigazzi, Maureen Van der Linden, Morgane Lalmand, Roger Chavanne, Sandrine Barthélemy, Thomas Jacquet.

Contexte

L'accompagnement individuel se situe au centre de la prévention éducative et se focalise sur les jeunes de 0 à 22 ans, leur famille et leurs familiers.

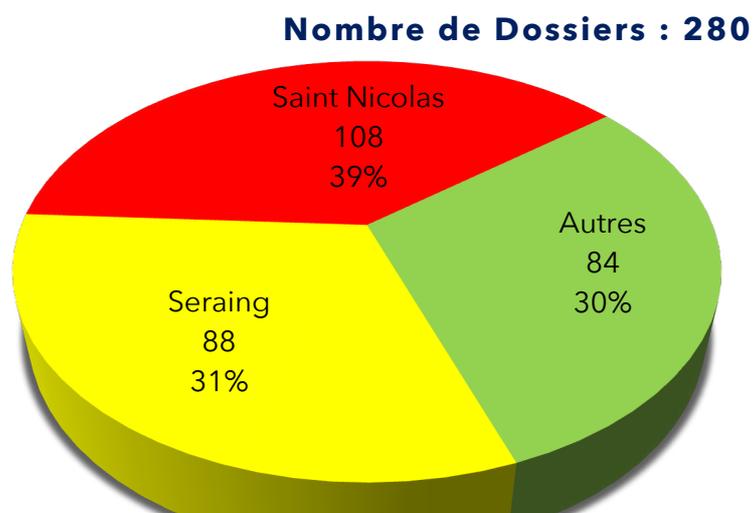
La prise en charge s'effectue, en principe, toujours en binôme et la mixité de genre est privilégiée.

Le travail en famille, au sein du domicile des personnes, est favorisé. Cela permet, en effet, de mieux comprendre la réalité des familles, de s'en imprégner. De plus, les familles restent au sein de ce qu'elles connaissent et sont plus à l'aise dans la co-intervention.

De nombreux outils et grilles (grille d'analyse de la situation, de la demande, fiche d'entretien, fiche d'évaluation...) sont construits et utilisés par les travailleurs pour intervenir auprès des jeunes et des familles.

Le CIAJ privilégie l'outil d'analyse systémique dans l'abord des situations liées à la

dynamique intrafamiliale. Chaque acteur du système familial y est vu, et considéré, sous l'angle de sa possibilité à agir sur le système. En effet, partant toujours du double postulat que : le jeune et sa famille doivent garder une place d'acteur dans l'accompagnement et le changement de leur situation et, que le jeune et sa famille recèlent en eux toutes les ressources et le potentiel pour tenir cette place d'acteur, l'analyse de demande et la co-construction de l'intervention permettent dès lors de mettre en œuvre une approche déculpabilisante pour chaque membre de la cellule familiale. La famille prend alors une

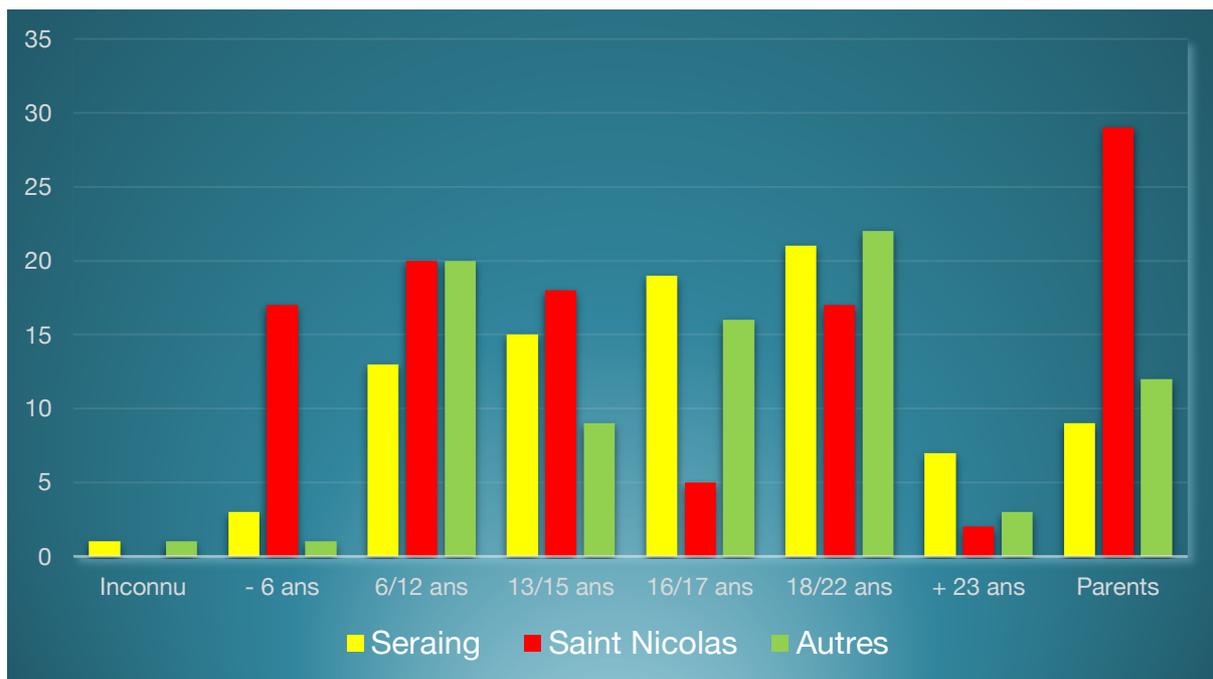


part active dans l'analyse et dans la construction des objectifs intermédiaires et finaux à atteindre.

L'aménagement et l'ouverture d'un local à Saint-Nicolas nous permettent d'être au plus proches du public Saint-Clausien et de répondre également aux problèmes de mobilité sur la commune.

Nous observons, en 2024, une nette augmentation de demandeurs qui vivent en dehors de notre territoire d'intervention. Il s'agit de communes ou de lieux où les personnes n'ont pas pu trouver réponse à leurs besoins et demandes. S'il nous semble indispensable de ne pas laisser ces jeunes et familles en détresse, il est tout de même nécessaire de tenter au maximum de les orienter et accompagner vers les services AMO au plus proche de leurs domiciles.

AGES

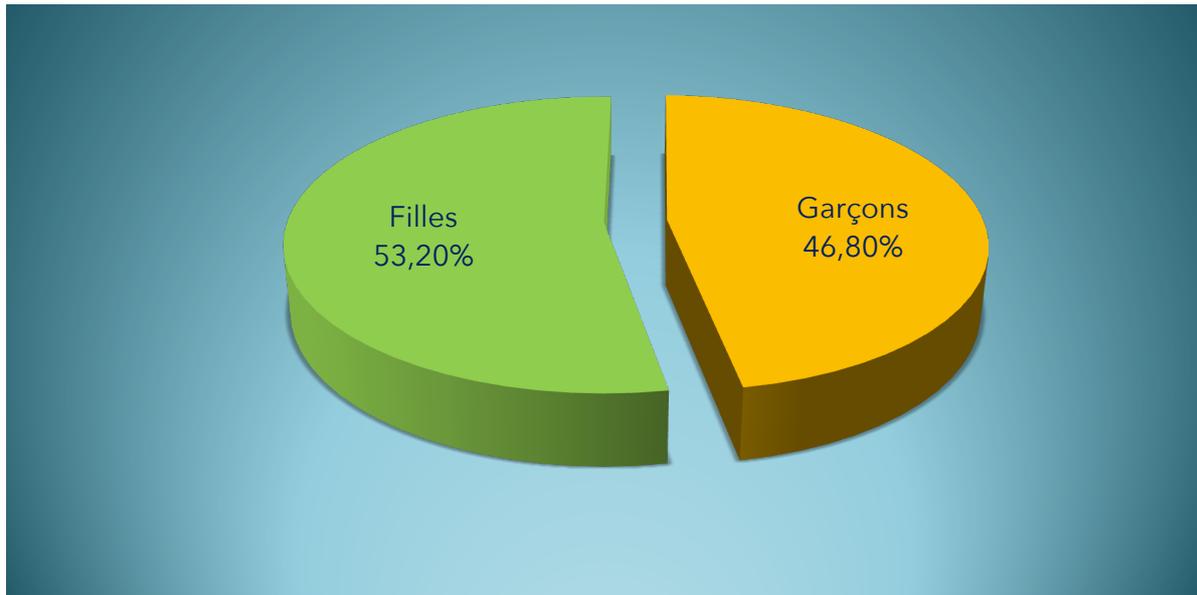


26,4% concernent les moins de 12 ans et 29,3% sont en âge d'enseignement secondaire. Pour ces publics, les interventions sont généralement d'ordre socio-éducatif, d'orientation scolaire ou de recherche de loisirs et de jobs étudiants pour les plus grands d'entre-eux.

25.7% concernent les plus de 18 ans, les difficultés rencontrées par les jeunes ne s'arrêtent évidemment pas avec l'arrivée de la majorité.

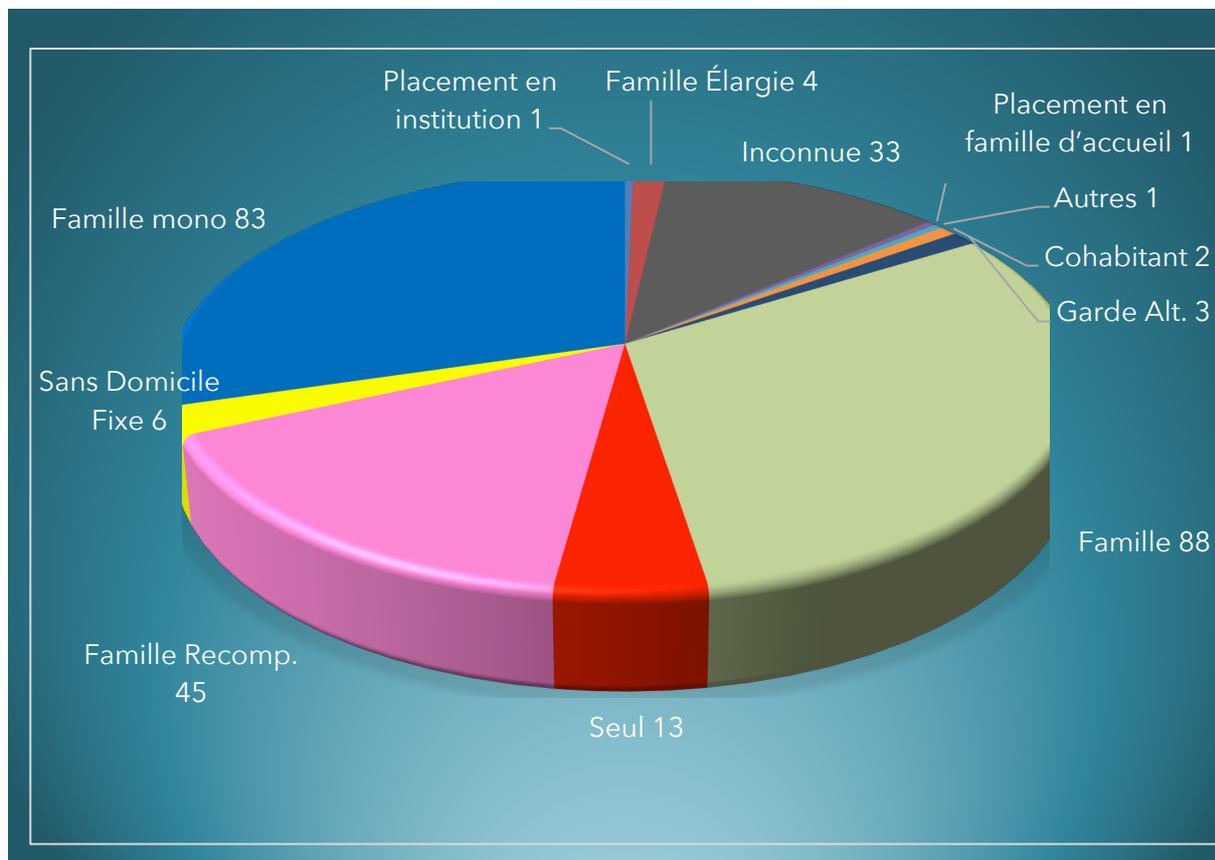
Enfin, les sollicitations de parents représentent près de 18%, elles sont généralement d'ordre administratif ou concernent des questionnements liés à la parentalité.

GENRE



SITUATION FAMILIALE

Plus de 77% des jeunes rencontrés vivent avec au moins un de leurs parents. Il s'agit de familles monoparentales pour 29,6% de notre public. Si, généralement, ce sont des



mamans seules qui élèvent leurs enfants, nous remarquons tout de même une augmentation de pères seuls avec enfant(s).

Il nous paraît essentiel de signaler que, si 2% du public est, officiellement, sans domicile fixe, nous rencontrons de plus en plus de jeunes en errance, en perte de liens familiaux ou de relations sociales.

SITUATION SOCIALE

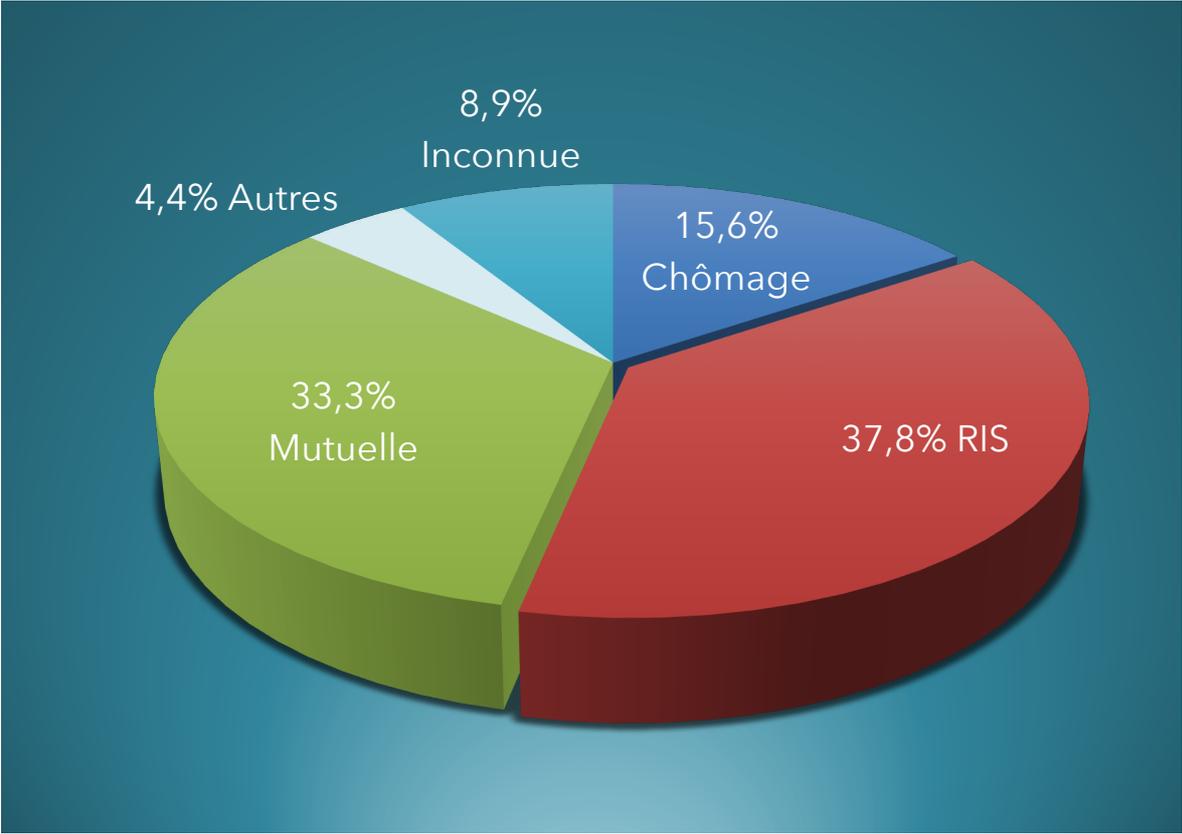


Si plus de 66% de nos demandeurs sont étudiants, le chiffre d'allocataires sociaux n'est pas représentatif, il s'agit ici exclusivement des parents ou des jeunes adultes pour lesquels un dossier a été ouvert.

La grande majorité des enfants et jeunes rencontrés dépendent financièrement d'allocations sociales attribuées à leurs parents. Les familles rencontrent des difficultés financières, de subsistance, qui s'ajoutent à d'autres problématiques telles que la lourdeur administrative, les CPAS exigeant continuellement des documents, preuves, justificatifs, sous peine de sanctions et/ou de retrait de l'aide financière.

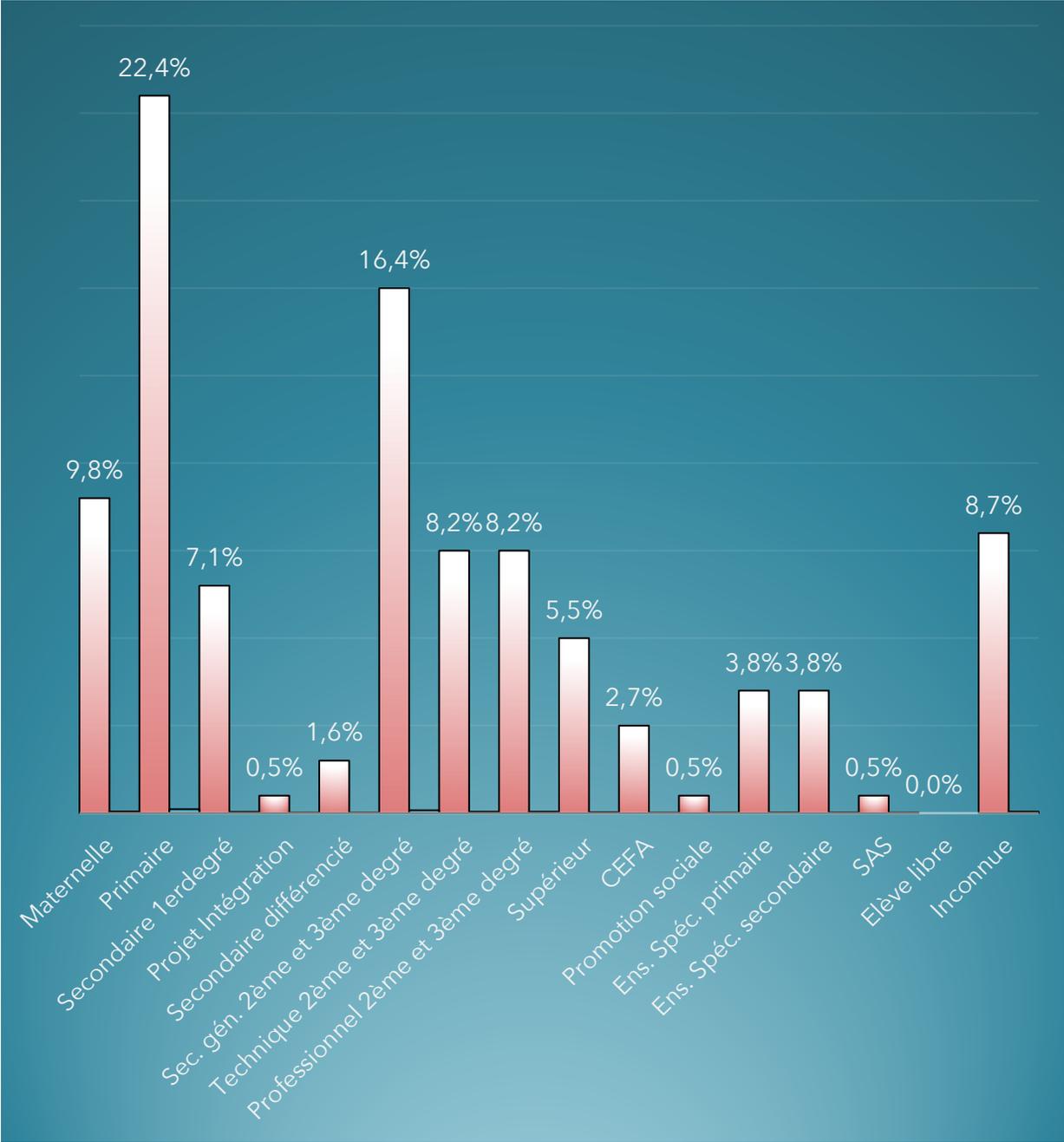
Ces enfants qui grandissent dans la précarité manquent d'accès aux droits, aux soins de santé, aux loisirs... Leurs parents ne sont pas en mesure de répondre à leurs besoins fondamentaux ce qui entraîne de lourdes conséquences sur leur développement et met en péril leur avenir.

ALLOCATAIRE SOCIAL

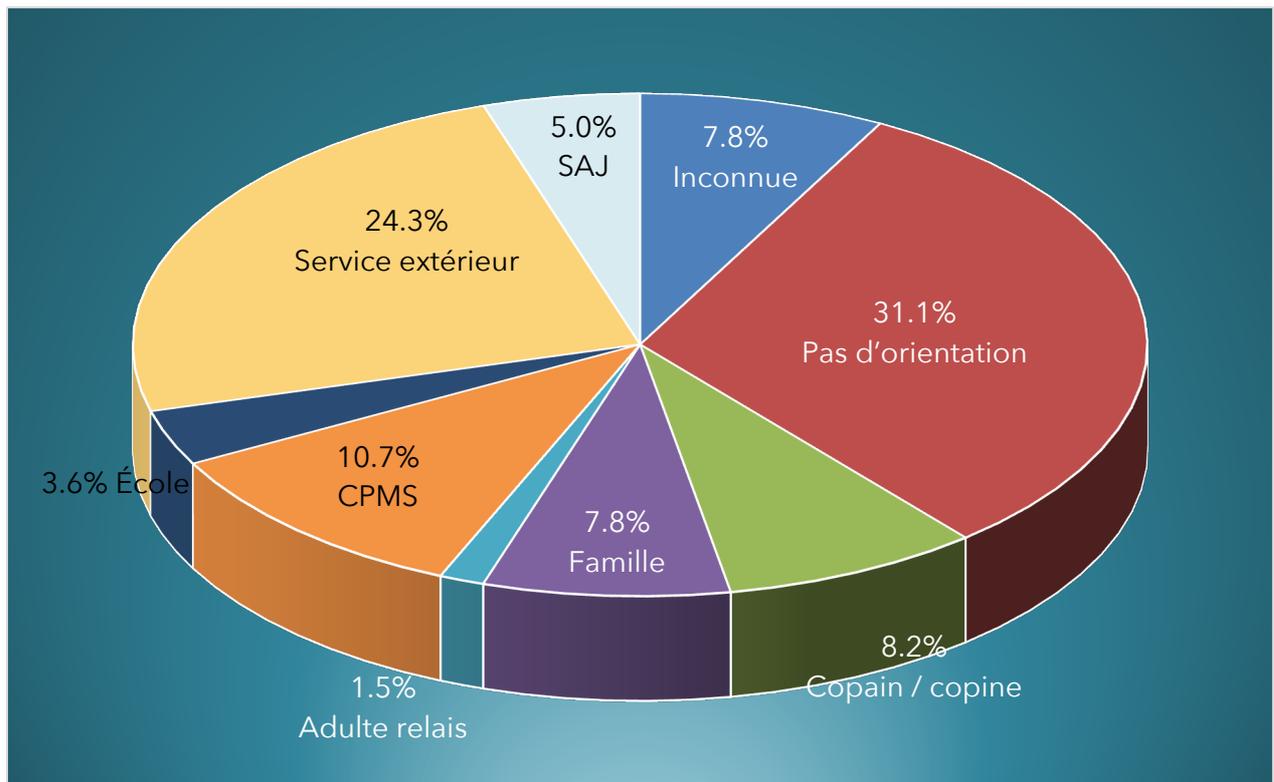


Si, les années précédentes, les adultes allocataires sociaux bénéficiaient presque exclusivement du Revenu d'Intégration Sociale, nous observons une grande augmentation du nombre de personnes dont les ressources sont des indemnités de mutuelle pour cause d'incapacité de travail. Nous ne pouvons que constater le lien avec l'augmentation des problèmes de santé mentale ou physique.

SITUATION SCOLAIRE



ORIENTATION



Plus de 31% des demandes concernent des jeunes ou familles qui nous connaissent déjà. 5% sont orientées par une autorité mandante. Nous constatons que ces situations nous parviennent régulièrement car il existe un manque de place dans les autres institutions mandatées par les autorités (SAIE...). Les AMO pallient, dès lors, à cette insuffisance et, plus que dans toute autre situation, la relation de confiance et la libre adhésion sont alors particulièrement nécessaires à établir.

17,5% sont orientées par un proche du jeune.

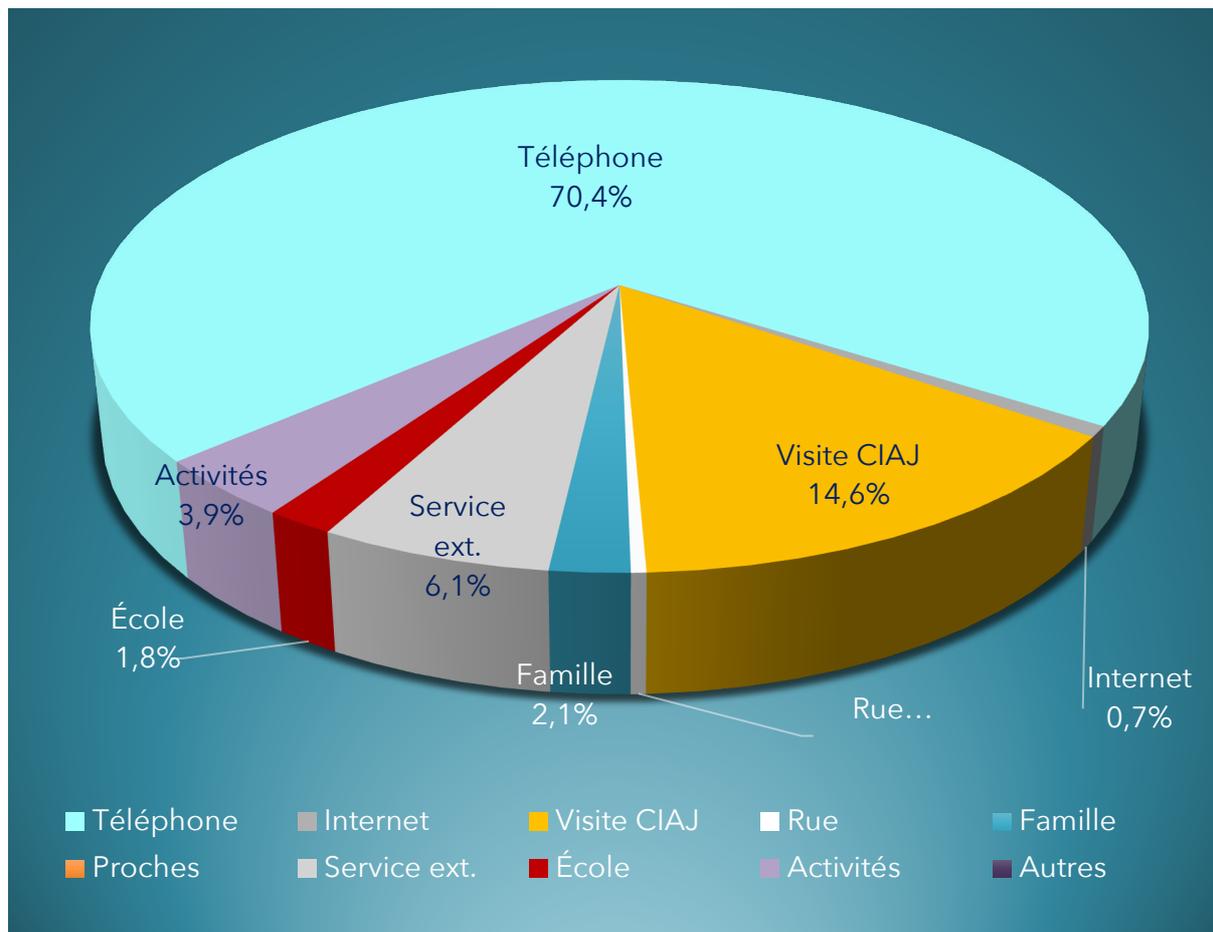
Enfin, près de 39% des sollicitations proviennent d'une orientation de service extérieur ou des écoles. Le travail de réseau a ici toute son importance afin que les relais puissent s'activer.

CANAL DE LA DEMANDE

85,7% des sollicitations nous parviennent directement au sein de nos locaux, les nombreux téléphones portables sont maintenant bien connus de notre public et favorisent la réception des demandes.

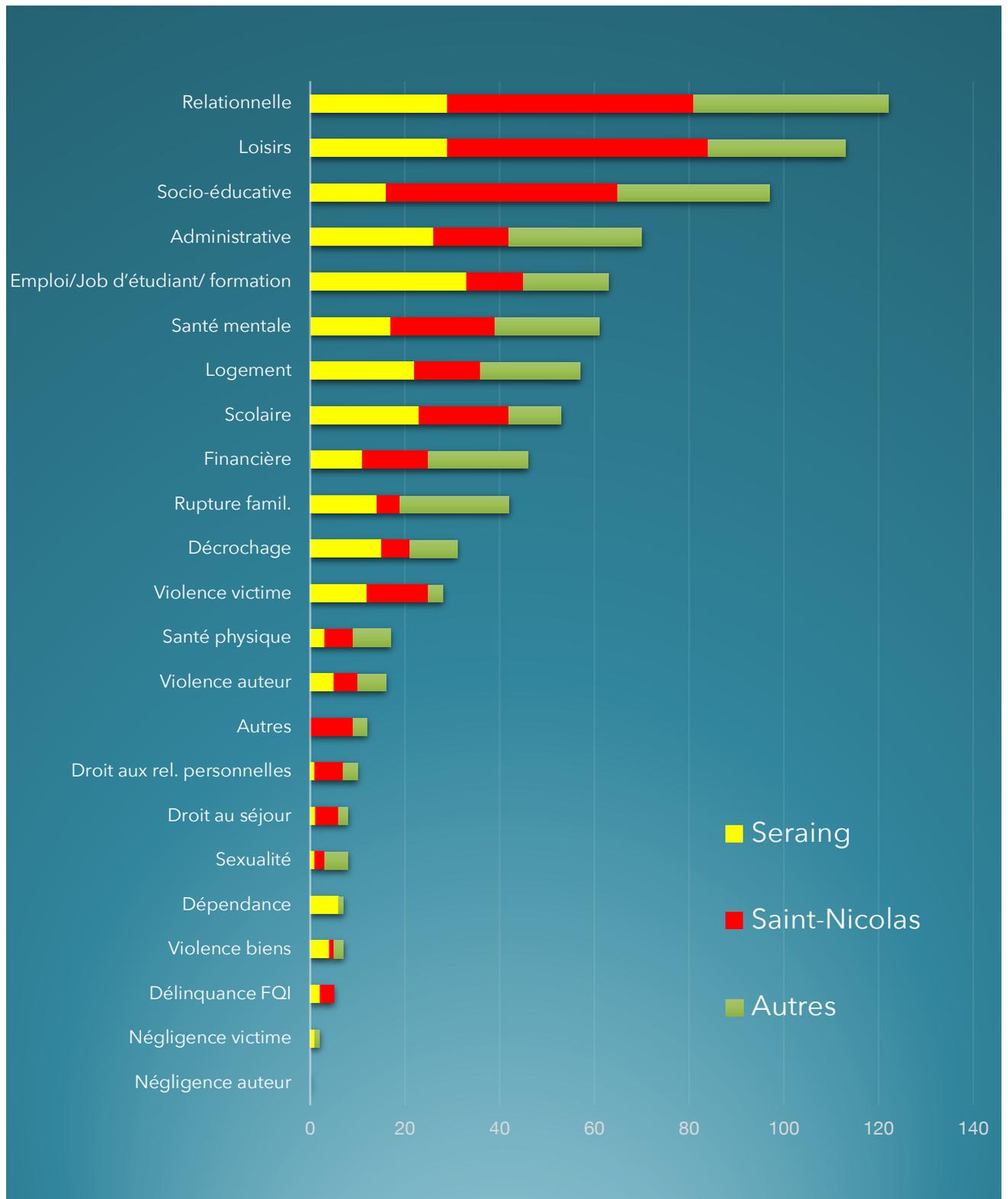
Soucieux de maintenir le contact avec notre public et également de mieux correspondre aux modes de communications utilisés par les jeunes, nous avons fait le choix de développer davantage notre accessibilité via les réseaux sociaux. S'ils nous permettent de

nouveaux canaux de communication en termes d'échanges d'information, ils sont rarement le lieu des nouvelles demandes d'intervention.



Nous pensons également que le chiffre des demandes reçues lors du travail de rue est à relativiser. En effet, de nombreux contacts sont pris dans la rue, des informations quant aux services que nous pouvons rendre sont transmises. Certains de ces contacts parviennent au service (notamment pour une aide concernant la rédaction de CV...) sans préciser qu'ils ont eu connaissance de cette possibilité lors d'une rencontre avec un travailleur de rue. Cependant, même s'il est facilement identifiable que les jeunes fréquentent moins les espaces publics (en partie sûrement à la suite du développement des réseaux sociaux), force est de constater que nous perdons également le sens du travail de rue, et par conséquent, nous perdons le lien avec le public de la rue.

THEMATIQUES IDENTIFIEES



Nous relevons une moyenne de 3,1 problématiques par situation. C'est évidemment dans les suivis longs que l'on observe une multiplicité des difficultés.

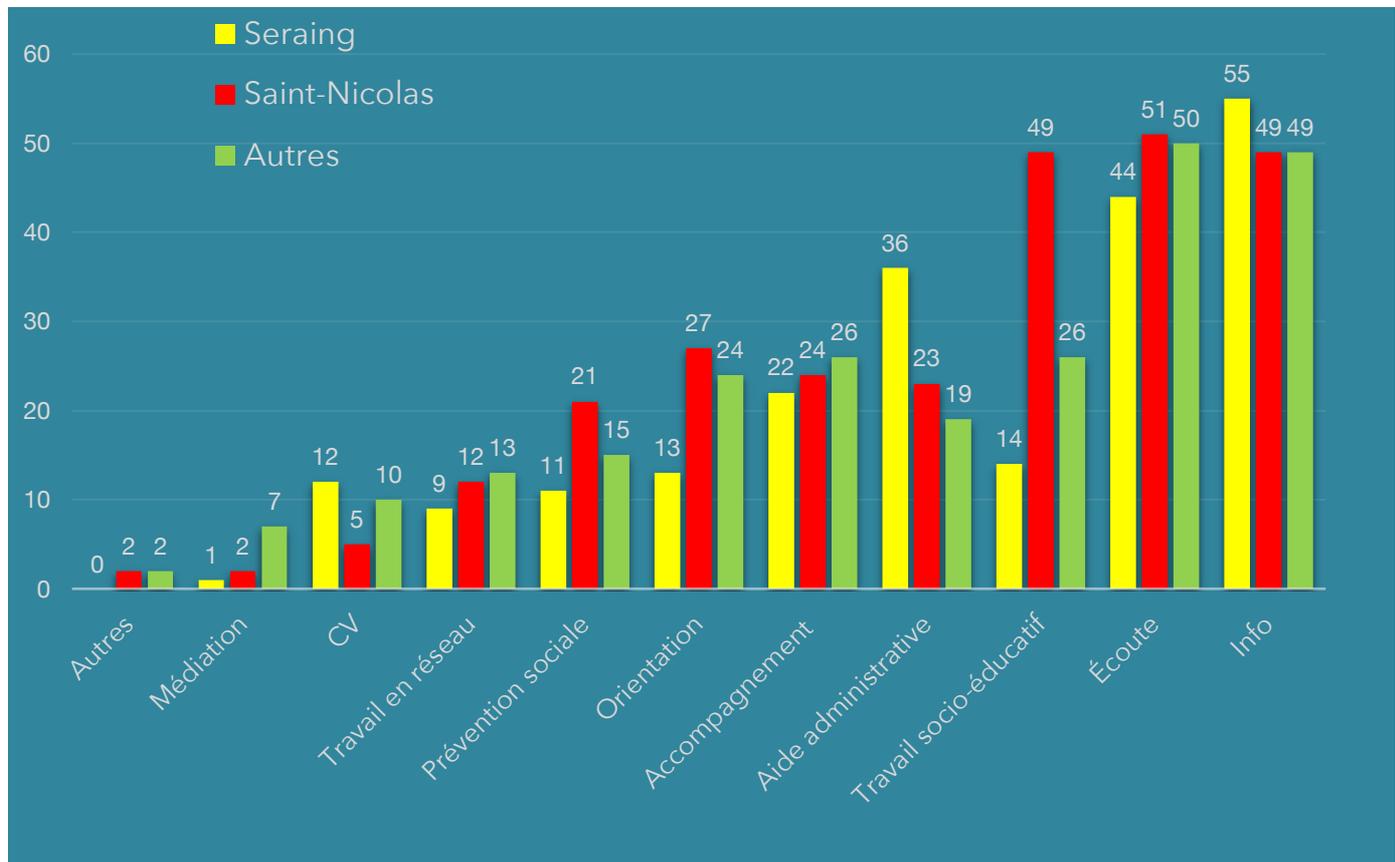
Au sein de nombreuses familles, nous rencontrons des difficultés d'ordre relationnel (43,6% de notre public). Ce chiffre est en forte augmentation et est souvent à mettre en lien avec des problématiques éducatives (34,6% du public) et entraînant parfois de la violence intrafamiliale. Nous nous trouvons face à des parents dépassés dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants (isolement social et familial, perte de confiance en soi et dans ses capacités parentales, perte d'autorité, d'efficacité, de ressources...) et « incapables » momentanément ou plus durablement de répondre aux besoins de leurs enfants. Notre rôle est ici de déculpabiliser, de rendre confiance, de valoriser, de permettre aux familles de relativiser, d'identifier avec elles les ressources des membres de la famille, d'activer ces ressources...

Bien sûr, ces difficultés éducatives sont à mettre en corrélation avec d'autres difficultés sociales, économiques (16,5% nous font des demandes en ce sens), de logement (20,4%), administratives (25% du public), de santé physique (6,1%) ou mentale. Ces maladies mentales touchent également de plus en plus de jeunes (mal être, dépression, pathologies, automutilations...), elles concernent 21,8% de notre public.

Pour le jeune qui nous sollicite lui-même, il s'agit davantage de difficultés d'ordre scolaire (orientation, aide aux devoirs pour 19% de notre public ou décrochage scolaire pour 11,1%) et de recherche de loisirs (40,4%). Ici également, nous observons une forte augmentation dans la demande d'accès aux loisirs, permettant aux jeunes et aux familles de (re)créer du lien social et du lien intrafamilial.

Enfin, 22,5% du public (les plus de 15 ans) nous sollicite pour une recherche de job étudiant, d'emploi ou de formations.

TYPES D'INTERVENTION



Nous répertorions en moyenne 2,6 types d'intervention par situation.

L'information (pour 54,6% des demandeurs), dans un objectif d'émancipation reste notre principal mode d'intervention.

Le travail d'écoute (51,8%) est le point de départ de nos interventions, elle se veut questionnante, reformulante, réflexive et bienveillante.

L'aide administrative est apportée à 27,8% du public et concerne notamment l'introduction de demandes d'allocations afin de permettre l'accès et l'obtention de droits sociaux. La non-accessibilité des services et le manque de communication autour de ces démarches rendent l'accompagnement primordial si l'on veut garantir l'accès aux droits sociaux.

Une orientation est proposée lorsqu'un service plus spécialisé est requis tant pour compléter nos interventions que lorsque les demandes sortent de notre cadre ou nos missions (22,9% des demandes). La multiplicité des problématiques (santé mentale, handicap, difficultés scolaires, socio-éducatives...) exige l'intervention de plusieurs services, le travail en réseau, autour et avec le public, a ici toute son importance afin de

coordonner, mutualiser les interventions dans le sens d'une prise en charge globale et éviter aux familles, aux jeunes d'être « ballotés » d'un service à l'autre.

Le travail socio-éducatif (31,8% du public) demande un investissement important au sein des familles d'abord en termes de compréhension du système familial et des difficultés, puis en termes de recherches de solutions et d'objectifs à définir avec elles.

Ses objectifs sont :

- Prévenir et diminuer les violences intra-familiales
- Soutenir et renforcer les aptitudes parentales
- Faciliter et améliorer la communication intra-familiale
- Accompagner les parents dans les difficultés socio-éducatives du quotidien
- Favoriser l'harmonie familiale, permettre à chacun de retrouver sa place
- Garantir l'intérêt de l'enfant au centre de nos interventions

Enfin, si cela n'apparaît pas dans nos tableaux, une volonté du service est, aujourd'hui, de renforcer les réponses collectives aux demandes individuelles. C'est en ce sens que de nombreux ateliers/ projets de prévention sociale voient le jour. Ils sont proposés quelques fois, en accord avec les demandeurs, comme unique réponse aux sollicitations. Ils permettent la transversalité entre nos différents axes d'intervention, d'apporter d'autres regards tant sur la place du public au centre de l'action, sur les ressources des familles que sur les solutions à apporter aux difficultés rencontrées.

Ces projets/ateliers permettent d'informer mais également de lutter contre l'isolement social par la création ou le développement d'un réseau autour du jeune et/ou de sa famille (rencontre de pairs, d'intervenants extérieurs, de services...).

Signalons enfin que ce travail auprès des jeunes et des familles exige de l'équipe un investissement important en temps, en disponibilité et une grande adaptabilité.

Famiresol

Anicia Cocilovo, Corentin Faniel, Elodie Mihaljevic-Kosic, Gregory Goedons, Hugo Lassaux, Julia Kaninda, Laura Mastroscianni, Méline Boukhelf, Louise Hastir, Macha Bigazzi, Maureen Van der Linden, Morgane Lalmand, Roger Chavanne, Sandrine Barthélemy, Thomas Jacquet.

HISTORIQUE, CONSTATS ET OBJECTIFS

FamiRéSol est une abréviation de « Famille - Réseau - Solidarité ». Forts d'une analyse des interventions d'aide socio-éducative, de l'évaluation du projet « Parents Défis » (soutenu par l'AGAJ dans le cadre des projets de Prévention Générale 2015-2017) et de l'expérience d'un séjour destiné aux familles, FamiRéSol tend à construire un réseau de pairs et de professionnels dans une perspective d'accompagnement et de soutien à la parentalité. En 2024, il s'agit de la 4ème saison de l'aventure FamiRéSol.

Le dispositif est composé de journées thématiques mensuelles et d'un séjour à destination des familles participant au projet.

L'objectif principal du projet est la création, l'élargissement et le renforcement du réseau social, acteur essentiel de l'accompagnement et du soutien à la parentalité.

Mais aussi :

- Permettre à des familles de rencontrer d'autres familles et de nouer des liens entre elles.
- Permettre à des familles de s'exprimer, d'être écoutées sur leurs expériences, sur leurs difficultés et sur leurs ressources, de recevoir le soutien de pairs et de professionnels.
- Permettre aux familles d'accéder à des loisirs et à des moments conviviaux.
- Encourager les parents à interagir autour de leurs parentalités respectives (expériences concrètes, dimensions subjectives et psychiques).
- Soutenir les initiatives d'entraide.
- Soutenir la réflexion relative à la parentalité à travers l'aide mutuelle et les interventions individuelles socio-éducatives.
- Aborder, échanger, questionner, évaluer, ajuster les pratiques parentales dans le milieu de vie, lors de journées mensuelles et lors de séjours.

PUBLIC

Le projet est destiné à toute famille en questionnement sur sa parentalité.

ACTIONS / REALISATIONS.

En 2024, le groupe FamiRéSol était composé de 11 familles, dont 4 qui ont abandonné le projet en cours de route pour diverses raisons (difficultés d'accroche, difficulté de trouver sa place dans le groupe, difficulté d'investissement dans le projet sur la durée).

Le projet a donc réuni 9 parents (5 en situation monoparentale et 2 couples), 5 adolescents et 11 enfants. Nous nous sommes rencontrés en moyenne un samedi par mois. La journée était divisée en deux parties, les matinées étant consacrées au soutien à la parentalité avec les parents, ainsi qu'à des projets entre les divers groupes d'enfants. Les après-midis avaient pour but de travailler la dynamique familiale et les relations entre familles.

Un court séjour a également été organisé à l'Auberge de Malmedy pendant les vacances de printemps.

Durant ces rencontres, nous avons pu collaborer avec des partenaires tels qu'un Centre PMS, un planning familial, Seraing ville santé et une intervenante extérieure pour travailler la gestion de conflits.

CONCLUSIONS / PERSPECTIVES.

L'expérience acquise, les évaluations effectuées avec les familles et en équipe nous confortent dans l'idée que la création, l'élargissement et le renforcement du réseau social sont des facteurs essentiels à l'accompagnement et au soutien à la parentalité ; phénomène figurant dans le dernier diagnostic social du Conseil de Prévention de Liège comme étant un axe prioritaire d'intervention sociale.

La transversalité entre prévention sociale et éducative amenée via FamiRéSol est également un plus et permet une approche méthodologique différente, complémentaire et soutenant les familles accompagnées par le CIAJ-AMO. La parentalité est abordée sous différents angles et le dispositif amène une ouverture et une approche socio-éducative différente.

Le soutien financier et la reconnaissance du projet nous permettent de travailler dans la continuité et d'avoir une adéquation entre les objectifs généraux, les moyens mis à disposition et les effets attendus.

Pour 2025, la méthodologie du projet a été repensée à la suite des évaluations avec les familles et l'équipe.

Nous avons décidé de ne plus fonctionner avec un groupe fermé afin de rendre accessibles les ateliers à un plus grand nombre de personnes compte tenu de leurs besoins et envies. De plus, cela permet à des familles qui ne sont pas prêtes à s'investir dans un projet d'une année de profiter des séances collectives sur la parentalité et des activités en famille.

Désormais le projet Famirésol se décline en 4 axes :

- « Minimare » : pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs parents.
- « Regards croisés » : pour les jeunes de 12 à 17 ans.
- « Parenrichir » : pour les parents.
- « Familyfun » : pour les familles.

Travail Social de Rue et Travail de Quartier.

Anicia Cocilovo, Christina Ganci, Corentin Faniel, Hugo Lassaux, Julia Kaninda, Laura Mastroscianni, Méline Boukhelf, Roger Chavanne.

La démarche « d'Aller-vers » est un incontournable du CIAJ, elle comprend plusieurs actions parmi lesquelles on retrouve le travail social de rue, le travail de quartier et les activités vacances.

Nous basons notre action sur la relation de confiance entre les travailleurs sociaux et les jeunes. C'est cette relation de confiance qui permet aux jeunes de formuler des demandes individuelles et collectives auprès des travailleurs sociaux. C'est le principe que nous appelons la double amorce : la première amorce étant la relation de confiance, la seconde étant l'émergence d'une ou plusieurs demandes.

Cette relation se construit en deux temps :

Se faire connaître et créer du lien dans une logique de proactivité et d'équité

Le CIAJ se donne pour mission d'aller vers les enfants et les jeunes vulnérables selon le principe d'équité (nous allons vers les jeunes qui en ont le plus besoin, autrement dit ceux qui ont moins facilement accès à nous). Nous ciblons dès lors des quartiers précarisés, des écoles à indice socio-économique faible, etc. Les AMO utilisent différentes méthodes telles que le travail social de rue, des animations dans les écoles, des activités culturelles ou sportives dans le but de rencontrer ces enfants autour de la relation et non du problème et du symptôme (« je te rencontre toi, je ne te rencontre pas parce que tu as un souci ou que tu as fait une bêtise »). Il s'agit d'avoir l'approche la plus globale et moins stigmatisante possible.

Renforcer la relation et expliquer notre rôle

Par diverses actions, le CIAJ renforce cette relation de confiance, c'est ce que nous appelons « le vécu commun ». Ces moments prennent la forme d'activités collectives socioéducatives, des sorties culturelles ou sportives, des activités dans les espaces publics, etc. Il s'agit ici non pas d'occuper mais de créer des moments privilégiés avec les jeunes. La récurrence de ces moments de qualité est essentielle, notamment pour faire émerger la demande individuelle le plus tôt possible. C'est le principe de la prévention et de l'aide précoce. Lors de ces moments nous réexpliquons notre rôle et l'aide que nous pouvons apporter. Le secret professionnel est indéniablement une des clés de voûte de cette relation de confiance.

Cette relation de confiance permet l'émergence de demandes d'aide à la fois formelles et informelles.

LE TRAVAIL SOCIAL DE RUE ET LE TRAVAIL DE QUARTIER

OBJECTIFS

Créer ou entretenir les contacts et les relations dans un cadre de proximité réelle pour

- Prendre connaissance d'un territoire en mutation constante
- Identifier les ressources et difficultés des habitants
- Etre témoins des réalités de vie des jeunes et de leurs familles
- Favoriser l'émergence des demandes
- Se rendre accessible
- Informer sur nos projets et activités
- Offrir une réponse adéquate et adaptée à la réalité du jeune ou de ses familles

ACTIONS / REALISATIONS.

Distinguons les territoires incontournables, historiques et les zones d'exploration, d'observation.

La démarche proactive, la présence dans la rue, peut être formelle avec des horaires et les lieux de présence ou de passage annoncés, réguliers, et connus, et des moments informels a des périodes ou des moments différents.

A Seraing, la présence historique du CIAJ dans les quartiers facilite les échanges et les rencontres. Le quartier de Seraing-centre reste un incontournable pour ses caractéristiques mais également par l'implantation même du CIAJ

A Saint-Nicolas le travail de Quartier comprend diverses actions : les fêtes de quartier, les réunions de coordination, des semaines dynamiques, d'autres évènements en lien avec nos missions et notre public, etc.

Des « référents » sont désignés pour chaque quartier investi, les travailleurs sont identifiés. Les travailleurs « référents » participent aux évènements du quartier, l'intérêt étant de créer ou de maintenir le lien avec le public, ainsi qu'avec les différents services.

Enfin, notre approche exploratoire permanente a été illustrée par une démarche vers le quartier de Jemeppe centre, dépourvu d'infrastructures collectives. Néanmoins nous avons du constater que l'unique lieu du quartier occupé par des jeunes s'avère être la gare routière. Il s'agit d'une zone de passage qui brasse beaucoup de jeunes ne provenant pas de notre territoire d'intervention avec lesquels le lien s'établit plus

difficilement. Cela aura demandé de nombreuses heures de zonage sans résultat probant.

PERSPECTIVES

Suite aux inondations de 2021 de nombreuses familles ont été contraintes d'être relogées dans les sociétés de logement de la région liégeoise. Le quartier du Val-Potet, notamment a connu une arrivée importante de ces familles dont certaines à long terme. Un travail de présence et d'identification important a débuté et devrait idéalement se construire avec toutes les forces en présence.

Enfin, le quartier de Morchamps, est investi depuis quelques mois. L'idée est de rencontrer les différents acteurs du territoire relativement nombreux (Plan de Cohésion Sociale, Maison des Jeunes, ONE, Centre Culturel, etc). et d'assurer un travail de présence auprès du public jeune.

LES ACTIVITES VACANCES

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, et conformément à l'article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui stipule que chaque enfant a le droit d'avoir des loisirs, le CIAJ-AMO propose différentes activités à destination des enfants et/ou des familles, et ce principalement pendant les périodes de vacances scolaires.

Beaucoup de familles rencontrent des difficultés à accéder aux loisirs et les raisons sont multiples. Si l'aspect économique est évident, nous remarquons également que les familles concernées éprouvent des craintes à l'idée de sortir avec leurs enfants : peur de ne pas pouvoir organiser, peur de devoir faire face à des imprévus, peur d'être regardées, jugées, notamment par le comportement de leur(s) enfant(s).

Face à la situation économique actuelle et à la précarité à laquelle la majorité de nos familles est confrontée, l'idée du CIAJ-AMO, en adéquation avec nos valeurs, est de maintenir et favoriser, si possible la gratuité de ces activités dans l'idée qu'une participation financière ne représente pas un frein à la participation du public ciblé.

ACTIONS / REALISATIONS.

Les activités se font notamment dans le but de créer ou maintenir l'accroche et le lien avec le public.

Ces moments de partage permettent entre autres d'aller à la rencontre des publics connus ou non de notre Institution afin de poursuivre le travail d'identification sur l'ensemble de notre territoire.

Cela permet également d'échanger avec les familles et les jeunes sur leurs réalités, besoins et demandes éventuelles.

En plus de l'identification du service, les animations proposées, qu'elles soient ludiques, sportives, créatives ou encore culturelles permettent à notre public de découvrir des activités et de s'essayer à une forme de nouveauté, le tout dans une ambiance décontractée, encadrée et conviviale.

Autre élément important, cela favorise une découverte et une ouverture vers l'extérieur et permet aussi aux jeunes et aux familles de créer des liens entre eux et de lutter, ainsi, contre une forme d'isolement social. Il en va de même concernant le lien parents-enfants.

Dans des objectifs de prévention, d'identification et de maintien/création du lien, nous avons décidé de scinder notre public en 5 sous-groupes lors des activités :

- Les enfants de moins de 6 ans
- Les enfants de 6 à 12 ans
- Les adolescents
- Les 18-22 ans
- Les familles

Lors des congés scolaires, des activités sont proposées pour chaque sous-groupe.

CONCLUSIONS / PERSPECTIVES.

Le travail de prévention, dont le travail de rue, est l'essence même de notre service. La réflexion autour de cette action nous permet de revoir régulièrement nos objectifs, de les adapter en fonction du territoire et des dynamiques qui y sont encrées, ainsi qu'en fonction des besoins du public. Différents quartiers ont été ciblés lors de notre démarche exploratoire en 2020. Cependant, notre volonté d'être présents et disponibles sur une plus large partie de notre territoire d'intervention est à mettre en lien avec les moyens humains disponibles pour le Travail de Rue.

Concernant les activités vacances, notre volonté de maintenir des activités gratuites à destination de nos différents groupes reste une priorité. L'accès à la culture et aux loisirs reste une valeur que nous défendons.

Conseil Communal des Jeunes

Elodie Mihaljevic-Kosic, Roger Chavanne.

CONTEXTE DE TRAVAIL

C'est à partir du Collectif J qu'est né le Conseil Communal des Jeunes (CCJ). Le Collectif J est une coordination et a pour objectif principal de traduire les aspirations des jeunes et de valoriser leur parole sur le territoire de Saint-Nicolas. Il rassemble différents services de Saint-Nicolas qui travaillent avec un public 0-26 ans. Cette démarche vise à améliorer la conciliation entre les besoins des jeunes, ceux de leurs familles et l'offre des services existants. Le collectif cherche à renforcer la communication et à valoriser l'image des jeunes dans le but de favoriser leur épanouissement, leur émancipation et la promotion de leur expression.

CONSTATS

Dans un monde où la démocratie est de plus en plus en danger, il nous est apparu évident de créer un lieu permettant aux jeunes de découvrir, par la pratique, les principes du débat et des décisions démocratiques.

Il n'existe aucun lieu de rassemblement des jeunes qui permet un impact politique sur la commune.

Les jeunes Saint-Clausiens intéressés par la politique n'ont pas de possibilité de s'y investir avant 18 ans.

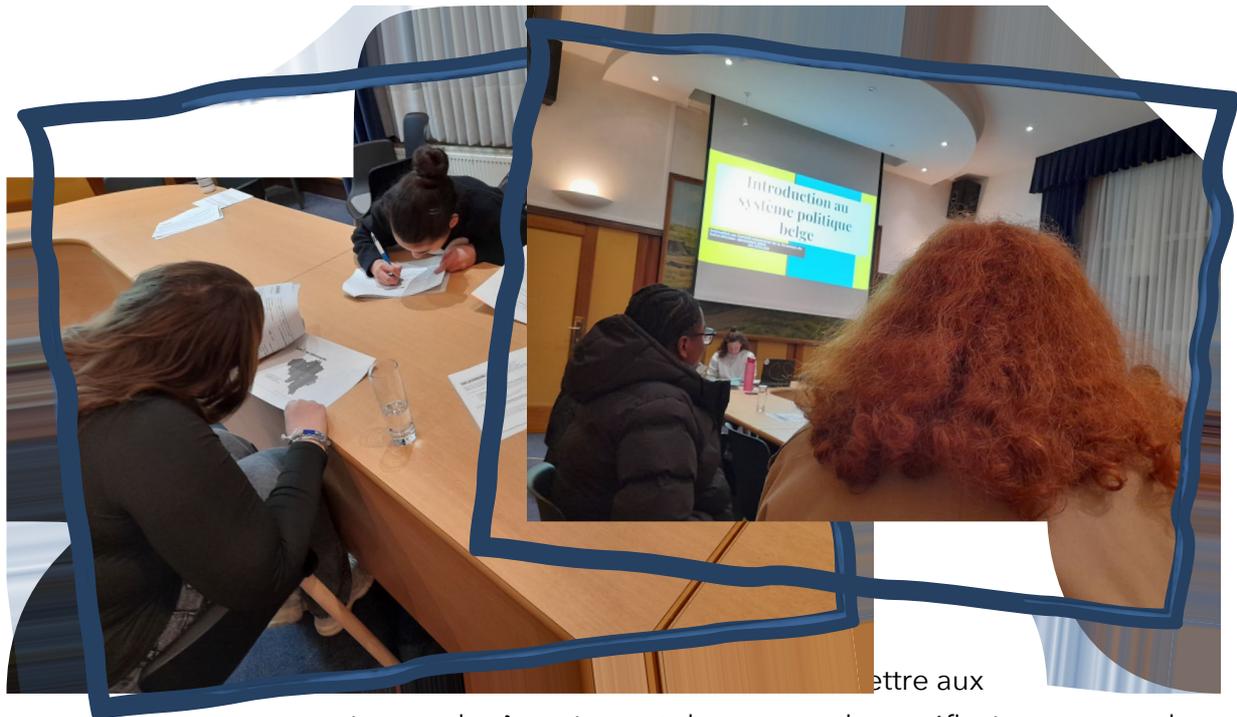
Les décisions politiques s'intéressent peu aux préoccupations des jeunes et prennent peu leurs paroles en compte.

Il y a comme un fossé entre les jeunes Saint-Clausiens et le monde politique communal car ils n'ont pas l'occasion de se rencontrer.

Les jeunes s'impliquent peu dans la politique locale.

OBJECTIFS:





mettre aux
jeunes de s'exprimer et de renvoyer leurs réflexions au monde
des adultes

- Mener avec les jeunes des débats sur différents thèmes au centre de leurs préoccupations
- Impliquer les jeunes dans la vie de la commune
- Prendre en compte la parole des jeunes dans les interpellations politiques
- Formuler des avis et des propositions en tenant compte des considérations des jeunes
- Mettre sur pieds des projets (sportif, de loisir, culturel, scolaire, intergénérationnel, environnemental, etc.)
- Organiser des échanges avec les responsables politiques locaux, provinciaux, régionaux et fédéraux
- Permettre aux jeunes d'apprendre la démocratie
- Leur donner l'occasion de devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

PUBLIC :

Jeunes de 14 ans à 16 ans qui résident à Saint-Nicolas ou qui fréquentent un service de la commune (école, Maison de Jeunes, CIAJ, etc.).

ACTIONS / REALISATIONS.

Le conseil communal des jeunes est un organe participatif et un lieu d'apprentissage de la démocratie, de l'engagement individuel et un outil d'éducation à la citoyenneté.

Les jeunes peuvent y faire entendre leur voix, soumettre leurs idées et leurs

préoccupations et proposer des idées, projets ou actions à mettre en place, en concertation avec les autorités communales, les services et les citoyens.

C'est un lieu d'échange, de débat, un espace de créativité qui permet de mener des actions et d'être acteur dans la vie communautaire de Saint-Nicolas.

Le CCJ se réunit au minimum une fois par mois le mercredi.

Le CCJ a été créé en novembre 2024 avec un nombre de 7 jeunes désireux de s'investir dans la commune.

PARTENAIRES

La commune de Saint-Nicolas, le service jeunesse de Saint-Nicolas, la maison de jeunes L'Atelier.

CONCLUSIONS / PERSPECTIVES.

Le CCJ nous permet de récolter la parole des jeunes. Cette démarche nous invite à porter une attention particulière aux conditions qui favorisent l'exposition à la vulnérabilité. Elle met également en lumière la capacité des individus et des groupes à mobiliser, ou non, des ressources sociales, matérielles et publiques pour se protéger et prévenir les effets négatifs. Il devient de plus en plus essentiel d'agir sur ce contexte en recueillant et valorisant la parole de notre public, en dénonçant les inégalités et injustices vécues, en interpellant les institutions publiques et politiques, et en nous engageant collectivement.

Il s'agit ici de répondre collectivement à des demandes ou des problématiques vécues par les jeunes de Saint-Nicolas.

Nous sommes encore aux prémices de ce projet. Il tend à se développer pour étoffer la taille du groupe, et permettre des actions pertinentes. Les jeunes investis dans ce projet sont déjà très concernés et intéressés par les problématiques de leur Commune et plus largement, par les difficultés vécues par la jeunesse. Ils entrevoient certains enjeux politiques et veulent en connaître les rouages pour pouvoir changer les choses, améliorer le quotidien. Ces jeunes ne veulent pas subir les politiques mises en place les concernant, ils souhaitent agir afin de devenir des citoyens actifs, critiques et responsables.

Nos Droits en Jeu

Corentin Faniel, Elodie Mihaljevic-Kosic, Gregory Goedons, Hugo Lassaux, Julia Kaninda, Laura Mastroscianni, Méline Boukhelf, Louise Hastir, Macha Bigazz, Maureen Van der Linden, Morgane Lalmand, Roger Chavanne, Thomas Jacquet.



CONTEXTE / HISTORIQUE

Historiquement, le CIAJ a toujours mis en place des activités durant les congés scolaires pour répondre au manque d'activités de loisirs des jeunes et des familles. Depuis 3 ans, pour le groupe d'enfants de 6 à 12 ans, nous travaillons une thématique particulière par période de congé. Cette année, nous avons choisi de traiter la thématique des Droits de l'Enfant.

CONSTATS

Ce projet a vu le jour à la suite de l'analyse des demandes récoltées lors des rencontres avec le public via nos interventions, les partenaires présents sur le territoire et le travail de rue. Le territoire du CIAJ est constituée de la Ville de Seraing et de la commune de Saint-Nicolas.

L'une et l'autre, à l'instar des villes et communes de tout le bassin sidérurgique liégeois, rassemble des caractéristiques socio-économiques largement défavorables qu'illustrent des taux de populations sans emploi et des taux d'allocataires sociaux les plus élevés de l'arrondissement de Liège. Les activités que nous proposons pallient le manque de structures de loisirs dans les quartiers, leurs difficultés d'accès et l'isolement social.

OBJECTIFS

Les objectifs généraux sont la création/le renforcement de liens sociaux, l'apprentissage et le développement personnel des enfants, l'information des enfants sur leurs droits et l'éveil de leur esprit critique. Le projet consiste en la conception d'une production collective au travers d'animations adaptées, de sorties culturelles et ludiques, de

sensibilisation autour de différents thèmes, de découvertes, de rencontres, etc. sur la thématique des droits de l'enfant.



PUBLIC

Les enfants de 8 à 12 ans de Seraing et de Saint-Nicolas.

ACTIONS / REALISATIONS.

Les enfants sont amenés à découvrir quels sont leurs droits au travers d'animations, de rencontres (notamment avec le Délégué Général des Droits de l'Enfant), de visites d'expositions, d'un séjour durant l'été 2025, etc.

A chaque rencontre avec les enfants, 1 ou 2 Droits sont abordés et une production artistique est réalisée (peinture, dessin, gravure, écriture, etc.).

L'ensemble de ces productions seront réunies dans un magazine conçu et imaginé par les enfants.

PARTENAIRES



Démocratie culturelle

Anicia Cocilovo, Corentin Faniel, Elodie Mihaljevic-Kosic, Julia Kaninda, Méline Boukhelf, Louise Hastir, Maureen Van der Linden.

CONSTATS :

Notre diagnostic social met en exergue la difficulté d'accès à la culture pour notre public. Les freins à cet accès ont été renforcés durant la crise sanitaire. La réouverture des structures culturelles ne font pas disparaître les freins psychosociaux, qui ont été exacerbés par l'isolement des mois durant. Notre volonté est de réunir des acteurs du social et des acteurs de la culture pour tenter d'intervenir sur différents éléments de cette réalité complexe.

OBJECTIFS :

Les objectifs généraux sont la participation et l'engagement de jeunes et de familles dans leur environnement social et culturel. Il est donc question de créer et de renforcer l'action collective, les liens sociaux, inter et intrafamiliaux et de faire émerger des actions collectives à travers deux axes :

- Faciliter l'accès à la culture : accompagner la fréquentation de lieux culturels diversifiés de petite à grande taille, écouter les représentations, proposer une diversité des lieux et des arts représentés, définir les envies, organiser la sortie, faciliter la mobilité, diminuer le prix d'accès (article 27), favoriser les visites animées, échanger sur les apprentissages et les avis, etc.
- Faire émerger la diversité culturelle par des productions artistiques : accompagner et valoriser les productions artistiques de jeunes et de familles, écouter les représentations, valoriser les ressources acquises, encourager les essais, définir les thématiques, choisir des ateliers artistiques, mettre à disposition des animateurs expérimentés, encourager la dynamique d'aide mutuelle, accompagner la création, coconstruire les actions évènementielles

PUBLIC :

Nous pouvons considérer plusieurs bénéficiaires à différents degrés. Les groupes de participants « bénéficient » de l'accompagnement de prévention éducative. L'environnement social peut également « bénéficier » des productions et interpellations relayées par les jeunes qui fréquentent le CIAJ. Les structures partenaires, appartenant à l'environnement, sont également bénéficiaires. La participation du public permet au CIAJ

et aux différents partenaires d'échanger avec lui, de récolter la parole des jeunes et des familles.

ACTIONS / REALISATIONS :

Urban street :

Le projet a été construit sur le constat que notre public rencontrait une difficulté d'accès à la culture et plus particulièrement depuis la crise sanitaire. Dès lors, en 2021, nous avons décidé, en partenariat avec le Centre Culturel de Seraing, de lancer ce projet en proposant un stage aux adolescents fréquentant l'AMO. Celui-ci consistait à créer une fresque graffiti à l'arrière du centre culturel. Les jeunes ont pu aussi apprendre à s'exprimer à travers le slam.

Le 27 septembre 2021, une journée autour de la culture et des sports urbains a été mise en place avec une initiation au skate, parkour et graffiti, ainsi qu'une scène slam suivie d'un set par des DJ professionnels.

Le stage 2023 avait comme thème : "Les revendications des jeunes sur le territoire de Seraing". Pendant ce stage, les jeunes ont pu créer des affiches qui exprimaient leurs revendications à partir de la sérigraphie. Ils ont également réalisé des scènes d'impro accompagnées par un professionnel toujours dans le but d'exprimer leurs revendications.

Lors de la journée du 21 septembre 2023, les affiches des jeunes ont été exposées, afin de rendre visibles leurs revendications à la population et aux mandataires politiques de Seraing. Lors de cette journée, nous avons constaté avec le Centre Culturel une fréquentation assez faible.

Cette année, nous avons proposé à d'autres partenaires de se joindre à nous (le PCS, la maison des jeunes de Seraing, Article 27), afin de coconstruire avec eux et leurs publics une nouvelle édition qui verra le jour en 2025. Lors de cette journée, l'objectif est de valoriser les compétences des jeunes de Seraing à travers la culture.

PERSPECTIVES :

Une semaine de stage sera organisée en partenariat avec le centre culturel, la maison des jeunes de Seraing ainsi qu'Article 27. Lors de cette semaine, les jeunes pourront participer à diverses initiations culturelles. À la fin de ce stage, une récolte de parole sera organisée afin de recueillir les attentes des jeunes concernant la suite du projet.

Projet Opéra :

Début 2024, des réunions entre Article 27, l'Opéra Royal de Wallonie Liège, L'AMO Reliance et le CIAJ ont eu lieu afin de proposer un projet autour de l'Opéra. Le but du projet étant de proposer aux jeunes de découvrir cet endroit culturel (L'Opéra de Liège)

mais aussi de valoriser leurs compétences artistiques. La finalité de ce projet était de coconstruire avec les jeunes une représentation artistique à l'Opéra jouée lors de la Journée du Patrimoine le 8 septembre 2024.

Durant l'année, plusieurs journées de dynamique de groupe ont été organisées avec les jeunes du CIAJ et les jeunes de l'AMO de Visé. Des sorties culturelles ont aussi été proposées par Article 27. Ces différentes journées ont permis aux jeunes de se connaître et de créer des liens entre eux.

Plusieurs visites de l'Opéra de Liège ont été organisées, ainsi qu'une visite des entrepôts où sont réalisés les décors et les costumes. Les jeunes ont pu assister à 3 représentations différentes à l'opéra.

Par la suite, trois « workshops » ont été proposés au groupe, afin qu'ils puissent découvrir les différents métiers de l'opéra. Le premier concernait la danse. Les jeunes ont pu avoir une initiation à la danse par une professionnelle engagée par l'Opéra. Le deuxième workshop était axé sur le théâtre et le troisième sur la musique.

Un séjour a également été organisé pendant l'été. Celui-ci nous a permis de construire une pièce de théâtre et de commencer les répétitions.

Plusieurs samedis d'août ont servi de journées de répétition à l'Opéra de Liège pour les jeunes du projet.

Trois représentations ont été jouées par les jeunes lors de la Journée du Patrimoine du 8 septembre 2024.

CONCLUSION :

Les différents projets articulent à la fois dans la prévention éducative via l'apprentissage et l'expression à travers l'art et, dans la prévention sociale, via l'activation du réseau et le rapport à l'environnement socio-culturel. En effet, il est prévu d'investir des lieux culturels dans et en dehors du territoire d'intervention du CIAJ-AMO. Cet investissement peut être la fréquentation de lieux en tant que spectateurs mais également en tant qu'artistes avec des productions à valoriser.

Accompagnement à la prise d'Autonomie : Chrysalide

Gregory Goedons, Macha Bigazzi, Morgane Lalmand, Thomas Jacquet.

INTRODUCTION

Faisant face à une augmentation croissante du nombre de demandes ces dernières années, nous accompagnons de plus en plus de jeunes qui ont entre 18 et 25 ans et qui se trouvent en situation de vulnérabilité, tant dans leur recherche de logement que dans leur prise d'autonomie au sens large. En plus d'un accompagnement individuel dans le cadre de nos missions de prévention éducative, la mise en place du projet Chrysalide a également vu le jour. Ce projet a pour but premier de les accompagner dans leur prise d'autonomie et de leur apporter une forme de stabilité grâce à la mise à disposition d'un logement dont la durée est de 18 mois maximum. Durant cette période, ils bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif global en restant au centre et acteurs de leurs projets individuels respectifs. Les soutenir, les remobiliser, leur faire prendre conscience de leurs ressources et activer ces dernières tout en tenant compte de leur fragilité en respectant leur rythme fait partie intégrante du travail quotidien effectué.

CONTEXTE DE TRAVAIL

De nombreux et de plus en plus de jeunes bénéficiaires de 18 à 25 ans se retrouvent dans une situation de vulnérabilité, confrontés à des inégalités multifactorielles : familiales, scolaires, financières... L'accès à un logement et un logement décent viennent ajouter une difficulté majeure pour ces jeunes qui visent une prise d'autonomie. Le passage entre minorité et majorité est une période charnière qui représente un risque d'exclusion sociale qui peut les faire basculer vers la désaffiliation.

La connaissance de ce public et l'analyse de ces constats de terrain ont conduit à la création de ce projet innovant. La mise à disposition d'un logement est un outil fondamental et supplémentaire à l'accompagnement de ces jeunes.

Un projet d'une telle envergure nécessite un partenariat intersectoriel, indispensable afin de mutualiser les ressources mais également utile dans l'optique de créer un réseau de professionnels autour de ces jeunes en situation d'isolement.

OBJECTIFS

Accompagner le jeune dans sa prise d'autonomie

- Responsabiliser le jeune dans les différentes gestions (budgétaire, administrative...)

- Favoriser son insertion sociale et professionnelle
- Travailler l'épanouissement personnel du jeune et favoriser l'estime de soi.

L'objectif principal de notre travail consiste donc à amener le jeune à élaborer son projet de vie en conciliant épanouissement personnel et contraintes sociales.

ACTION

Le travail porte essentiellement sur l'accompagnement des jeunes dans leur prise d'autonomie, aussi bien au travers des logements qu'en dehors.

Pour les jeunes qui participent au projet Chrysalide, ce travail s'effectue en trois temps :

Avant l'entrée dans le logement : il s'agit de préparer le jeune à son entrée en effectuant un travail d'analyse de demande (présentation du projet, ressources du jeunes, difficultés, points de vigilance, objectifs à travailler). Il s'agit également d'une étape essentielle à la création du lien entre le jeune et les travailleurs.

Dans le logement : Cela consiste à accompagner individuellement chaque jeune dans son projet individualisé. La fréquence de cet accompagnement est de minimum un rendez-vous par semaine mais évolue et se réajuste en fonction des objectifs des jeunes, de leurs besoins et de leur évolution. Le travail effectué concerne majoritairement une remise en ordre administrative, un soutien dans la gestion du budget, dans l'entretien du logement, dans la préparation des repas, dans la réflexion et recherche d'un projet scolaire ou d'insertion socio professionnelle ainsi que dans la recherche d'un nouveau logement.

La sortie du logement : L'accompagnement reste possible, à la demande des jeunes et toujours selon le cadre AMO. Une participation de ces derniers en termes de partage d'expérience a également lieu à travers des témoignages, des capsules vidéo ou encore via la rencontre des nouveaux jeunes entrants.

Concernant les jeunes qui ne sont pas dans les logements, l'accompagnement s'effectue de manière tout aussi intense et en partenariat avec les abris de jour, les CPAS, les institutions de l'Aide à la Jeunesse...

PERSPECTIVES :

Un des constats renvoyés par les jeunes qui sont en autonomie et que nous partageons concerne la solitude dont ils souffrent, ainsi que des fragilités de santé mentale assez importantes. Il nous semble donc essentiel de renforcer le réseau de professionnels (maison de jeunes, psychologues de première ligne, maison médicale, facilitateur santé, aide familiale...) afin que les jeunes puissent prendre soin d'eux et rester mobilisables dans leur projet. Une démarche pro active de notre part vers ces services sera donc à

l'ordre du jour. Concernant la création d'un projet similaire sur Seraing, ce dernier a pris du retard pour différentes raisons mais reste évidemment d'actualité et alimentera, à coup sûr, nos réflexions dans les mois à venir.

CONCLUSION :

Le travail autour de la prise d'autonomie des jeunes en situation de vulnérabilité est un levier essentiel qui favorise une véritable transversalité entre la prévention sociale et éducative. Ce type d'accompagnement représente une démarche complexe, mais profondément enrichissante, tant pour les jeunes que pour les professionnels impliqués. Il nécessite une remise en question constante et une adaptation continue aux besoins spécifiques de chaque jeune, tout en offrant une réponse efficace à un besoin crucial de notre société. En plus de soutenir les jeunes dans leur autonomie, ce projet met en lumière l'importance d'un environnement de soutien global, où les ressources sont mobilisées pour leur bien-être et leur développement personnel.

La force de ce projet réside dans sa capacité à renforcer le lien social et à offrir un cadre structuré propice à la croissance personnelle des jeunes tout en les préparant à une insertion sociale et professionnelle. L'accompagnement à la prise d'autonomie est bien plus qu'un simple soutien : il constitue un véritable outil de transformation sociale. À travers des projets comme Chrysalide, nous consolidons l'engagement de notre institution qui tend à offrir un avenir plus « stable » à ces jeunes, tout en favorisant leur épanouissement. Ce travail continuera d'animer nos actions dans les années à venir, avec la conviction qu'il est essentiel de renforcer encore notre soutien et de développer de nouvelles initiatives pour répondre aux défis croissants rencontrés par ces jeunes vulnérables.

Carnet à dessein

Macha Bigazzi, Morgane Lalmand, Sandrine Barthélemy, Thomas Jacquet.

CONTEXTE DE TRAVAIL ET OBJECTIFS

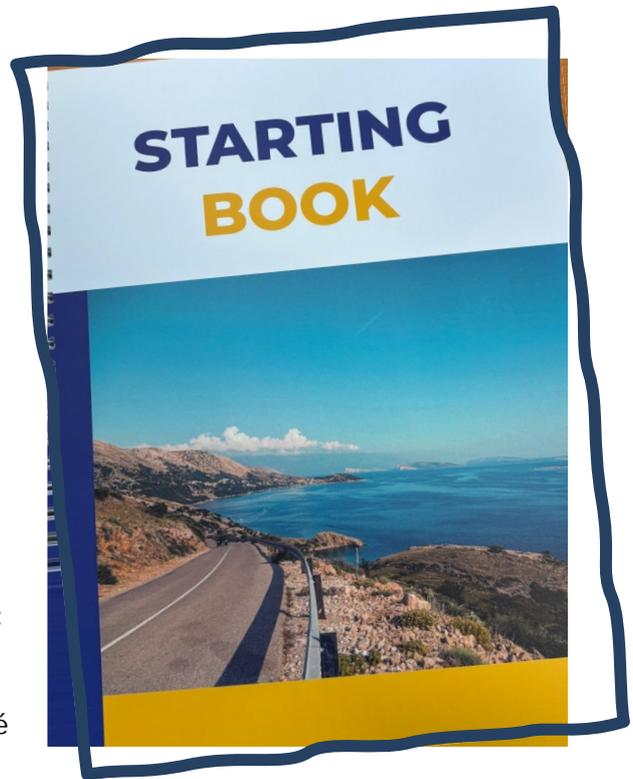
Le diagnostic social 2020 rédigé par le Service de prévention de l'arrondissement de Liège, les acteurs accompagnant les jeunes et les familles a mis en évidence une amplification de la précarisation du public et des inégalités sociales.

Pour de nombreux jeunes, le passage à la majorité constitue une période sensible et particulièrement décisive pour le reste de leur avenir. Ce projet a été initié dans le cadre de l'accompagnement de jeunes en prise d'autonomie.

Le projet Carnet à dessein prend deux formes :

1. Un carnet de communication et de suivi individuel (Starting Book) : Il a été pensé pour accompagner le jeune dans son quotidien, lui permettant de trouver des réponses, de prendre les décisions qui le concernent et de s'exprimer sur qui il est, son vécu, ce qu'il aime, quels sont ses objectifs... Chaque jeune est en mesure de l'utiliser activement dans le cadre de son accompagnement, avec l'appui de son travailleur social référent. Le Starting Book qui se veut interactif et évolutif peut également servir d'intermédiaire entre le jeune et les travailleurs sociaux des services qui l'accompagnent. Le jeune en reste le « gestionnaire ».
2. Des capsules vidéo : Celles-ci comprennent des témoignages de jeunes avant leur entrée dans un logement, pendant et après. Elles permettent aux jeunes de partager des moments de réflexion sur leurs parcours et objectifs d'autonomie. Elles ont également pour but de documenter des réussites et des défis auxquels les jeunes sont confrontés.

Un des objectifs principaux est de garder une trace de la trajectoire du jeune qui prend part au projet afin d'en tirer des enseignements. Ce projet permet donc de récolter la parole des jeunes et de les positionner en tant qu'experts de leur vécu. Le jeune est donc



porteur de tout ce qui se met en place. Il est associé à la construction concrète de son projet, de son suivi et de son évaluation.

ACTIONS/REALISATIONS

1. Starting Book



La première partie de l'année a été consacrée à des rencontres régulières avec le graphiste et les partenaires (AMO Droits de Jeunes, AMO La Débrouille et le Conseil de Prévention de l'arrondissement de Liège) pour finaliser la conception du carnet. Ces échanges ont permis de consolider l'aspect visuel et fonctionnel du carnet tout en recueillant des retours importants.

Plusieurs sessions de travail avec le graphiste ont eu lieu pour affiner la mise en page, la structure des pages, les couleurs et l'ergonomie générale du carnet. L'objectif était de créer un outil attrayant, facile à utiliser et adapté à chaque jeune dans son parcours d'autonomie.

De nombreux « échantillons » reçus du carnet ont permis de réajuster les éléments graphiques (taille de police, espacement, etc.) afin de le rendre encore plus accessible et convivial.

Le design du carnet a été pensé pour être à la fois esthétique et pratique, avec des sections de suivi claires, des espaces dédiés à la réflexion, et des rubriques personnalisables en fonction des besoins de chaque jeune.

La version définitive du Starting Book nous est parvenue début janvier 2025.

2. Capsules video

Durant l'année 2024, nous avons mis en place des captations vidéo en partenariat avec le service Cap Média. L'objectif étant de permettre aux jeunes de documenter leurs parcours et de faire un retour sur leurs expériences de manière plus dynamique et créative.

Une série de réunions de préparation a eu lieu avec le service Cap Média pour définir les modalités de captation des vidéos et leur utilisation dans le cadre du projet. Cela a permis de déterminer les aspects techniques (format, durée, conditions de tournage) et la

manière dont les vidéos seraient intégrées au projet. Il a été décidé de réaliser des captations collectives et individuelles.

Captations collectives : Trois jeunes se sont portés volontaires pour participer à des captations vidéo encadrées. Ces jeunes ont la possibilité d'être filmés dans un cadre organisé, avec l'accompagnement du service Cap Média, pour partager leurs parcours, leurs réussites et leurs difficultés.

Captations individuelles : Les jeunes ont également été invités à réaliser des captations individuelles à domicile, lorsqu'ils sont seuls, pour plus de spontanéité. Les vidéos personnelles permettent aux jeunes d'exprimer librement leurs émotions et leurs réflexions. Ces vidéos servent à alimenter le produit final.

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Concernant le Starting Book, le moment est à la promotion de l'outil auprès de services en contact avec des jeunes en prise d'autonomie et à sa distribution. Cent exemplaires ont été imprimés. L'idée est de pouvoir organiser une phase test auprès de jeunes afin de recueillir des retours, des avis sur l'efficacité et la pertinence de l'outil avant une mise en place plus large compte tenu des améliorations qui pourraient être apportées au carnet.

Concernant les capsules vidéo, il est question de terminer le montage des captations des jeunes. Les capsules seront diffusées auprès de professionnels afin qu'ils puissent se rendre compte des difficultés, attentes et besoins des jeunes. Les jeunes ayant participé au projet seront détenteurs de leur vidéo et, avec leur accord, nous souhaiterions qu'elles puissent être visionnées par d'autres jeunes en prise d'autonomie et servir, dès lors, de modèle d'expérience.

Le projet Carnet à dessein, prenant en compte ses deux formes, s'intègre parfaitement avec le cadre AMO et ses missions de prévention dans le sens d'un accompagnement à la prise d'autonomie du jeune, la prise en compte de la parole du jeune, la lutte contre l'isolement social et la valorisation du jeune en tant qu'acteur de son parcours et son engagement dans un processus d'autoréflexion.

Fonds Social Européen : Soutien à l'inclusion sociale des jeunes vulnérables

Macha Bigazzi, Morgane Lalmand, Thomas Jacquet.

Ce projet « FSE Aide à la Jeunesse » voit le jour grâce à l'obtention de subsides du Fonds Social Européen.

La finalité du projet est de développer l'accroche, la remobilisation et l'accompagnement des jeunes et des jeunes en difficultés d'apprentissage par la mise en place d'une approche pluridisciplinaire, d'actions de mentorat, de tutorat, de coaching, des programmes de volontariat et de service citoyen ou d'un accompagnement psychosocial afin de leur permettre d'élaborer leur projet de vie et professionnel.

CONTEXTE DE TRAVAIL

Notre projet s'inscrit totalement dans la volonté de créer une dynamique partenariale autour du parcours d'inclusion des Jeunes Adultes Vieux Adolescents (JAVA) dits vulnérables de 15 à 29 ans. Il envisage de réduire les obstacles et les freins dans le parcours d'inclusion du jeune par le rassemblement et la coordination des ressources intersectorielles des opérateurs de l'Aide à la Jeunesse, de l'enseignement et de l'action sociale au bénéfice de ces jeunes vulnérables. La méthodologie développée privilégie un travail relationnel, de remobilisation des ressources du jeune, d'accompagnement vers l'accès et recours aux droits (logement, santé, épanouissement socioculturel, enseignement, insertion socio professionnelle, formation, emploi...) et à la connaissance des devoirs. Notre projet vise l'émancipation et l'autonomisation sociale et économique du jeune.

La dimension partenariale et transversale du projet permet de travailler le projet personnel et professionnel du jeune selon ses besoins spécifiques à chaque moment de son parcours. Nous distinguons 3 tranches d'âges ou moments clefs du parcours du jeune (15/18 ; 18/22 ; 22/29). Cette distinction explique et justifie la présence de chaque partenaire qui intervient selon le cadre spécifique dont il est issu, en coordination avec tous les acteurs dont le jeune. Quelques invariants sont communs quel que soit l'âge et l'étape de vie dans laquelle il se trouve.

Parmi ceux-ci :

- La place centrale laissée au jeune dans l'analyse de sa situation ;
- La co-construction d'objectifs réalistes et mesurables ;

- La définition d'un agenda d'actions-évaluations - remédiation avec tous les acteurs ;
- L'aller-retour entre l'accompagnement individuel et des ateliers collectifs thématiques. Ces derniers s'articulant autour de la création d'un réseau de pairs d'une part, et l'intelligence collective d'autre part ;
- Un travail d'accrochage scolaire et de définition d'un projet de formation.
- L'accès au logement comme socle du parcours d'insertion.
- L'accès aux filières d'insertion socio professionnelle.

ACTIONS / REALISATIONS

Pour ce projet, 3 travailleurs (1 équivalent temp plein et 2 équivalents mi-temps) sont dégagés pour mettre en place les actions de soutien à l'inclusion sociale des jeunes vulnérables.

- Ateliers collectifs « Retrouver du sens dans son projet professionnel »

Après avoir constaté une forte demande de jeunes de 18 ans et plus par rapport à une orientation scolaire, une formation ou encore un emploi, nous avons réfléchi à la mise en place d'un projet afin de les soutenir, les accompagner de manière adéquate. Nous avons également constaté que ces jeunes manquaient de confiance en soi et n'osaient pas se présenter chez un employeur ou encore, étaient perdus dans leur orientation.

Début 2024, nous avons commencé notre cycle d'ateliers collectif durant 8 à 10 semaines avec une présence des jeunes 2x/semaine afin de travailler tant la confiance en soi et l'estime de soi que leur projet professionnel et/ou scolaire.

Dans le cadre de ce cycle, nous avons pu collaborer avec la Maison de l'emploi de Seraing et la Maison Arc en Ciel de Liège.

En parallèle des modules, nous avons accompagné les jeunes de manière individuelle afin de peaufiner leur projet.

Nous avons également mis en place diverses activités ludiques, culturelles pour travailler la dynamique de groupe.

Des évaluations régulières individuelles et de groupe ont eu lieu.

- Animations dans différentes écoles

Présentation du service : afin de faire connaître notre service et d'être identifiés, nous nous rendons dans des écoles afin de présenter le CIAJ et ses missions.

Animations à l'école « Paul Brusson » de Montegnée : récolte de la parole des élèves des classes de 3e année générale sur la thématique des réseaux sociaux, de l'utilisation des écrans.

Projet « KEVIN » : En collaboration avec les services du Délégué Général aux Droits de l'Enfant, des élèves fréquentant certaines écoles de la province de Liège se sont rendus au Centre Culturel de Seraing afin de voir la pièce de théâtre « Kevin ». Le but était de susciter l'intérêt des jeunes et de récolter leurs paroles sur ce qu'ils ont déjà vu et/ou vécu concernant l'inégalité scolaire. Pour ce faire, plusieurs AMO, dont la nôtre, se sont réparti plusieurs écoles afin d'y faire des animations. Cette récolte de paroles a permis aux différentes AMO de se revoir afin d'échanger sur ce que nous avons vécu lors de ces animations mais aussi de centraliser les récoltes et d'en faire un retour direct au Délégué Général aux Droits de l'Enfant. Ce retour avait pour objectif d'interpeller les instances politiques, administratives et sociales et de mettre en avant les difficultés rencontrées ou vécues par le jeune dans le système scolaire actuel.

Il est également prévu que cette récolte de paroles soit publiée dans le magazine « Prends-en de la graine » et que ce dernier soit distribué dans différentes écoles et AMO.

- Activités durant les vacances scolaires et en dehors

Nous avons mis en place des activités régulières pour les jeunes de 18 à 25 ans. Les activités ont pour but de faire connaissance avec les jeunes des quartiers et de créer du lien entre eux. Elles permettent également aux jeunes de pouvoir participer à des activités qu'ils n'ont pas toujours l'occasion de faire dans leur vie privée (activités ludiques, culturelles, etc.).

- Accompagnement individuel

En collaboration avec le jeune, l'accompagnement individuel se coconstruit sur base des besoins et objectifs de celui-ci. Le jeune est acteur de son projet.

Les objectifs sont : mobiliser les jeunes et leur offrir un soutien, apporter un soutien socio-éducatif aux jeunes en difficultés, mettre en place des actions de raccrochage éducatif, formatif ou d'insertion pour des jeunes en décrochage.

Les thématiques rencontrées sont principalement : la recherche d'un logement, la consommation, la formation/le travail, les droits sociaux, la santé mentale...

Pour ce faire, nous tentons d'articuler un réseau de pairs autour du jeune en tenant compte de ses demandes et/ou besoins.

CONCLUSION/PERSPECTIVES.

Le projet FSE œuvre à l'inclusion sociale, il tente de répondre aux différents besoins des jeunes, à quelques moments clés de leurs parcours. C'est par une méthodologie d'accompagnement construite autour du jeune que nous tentons de viser l'inclusion sociale des jeunes, de prévenir et d'agir contre les processus d'exclusion et de désaffiliation en favorisant l'articulation d'un réseau.

Ce qu'il est prévu en 2025 :

- Remettre en place le cycle d'ateliers collectifs (« Retrouver du sens dans son projet professionnel »),
- Accompagnements individuels,
- Rencontres avec les partenaires,
- Mise en place d'actions collectives,
- Activités culturelles,
- Journée « Place aux ados »,
- Animations en collaboration avec le SAS Compas Format de Seraing,
-

Fonds Social Européen : Amarrages +

Anicia Cocilovo, Louise Hastir, Méline Boukhelf, Maureen Van der Linden.

HISTORIQUE ET PUBLIC

Le projet « Amarrages + » 2022-2025 est une suite du projet VIADUC et voit le jour grâce à l'obtention de subsides du Fonds Social Européen. La finalité du projet est de favoriser l'accrochage scolaire de manière préventive et curative pour les jeunes de 12 à 25 ans ainsi que de soutenir les écoles dans cette mission d'accrochage scolaire.

CONSTATS

Le décrochage scolaire est multifactoriel et est un processus qui prend du temps à s'installer. Cette nouvelle approche préventive et curative du projet Amarrages+ nous permet ainsi d'intervenir dans tous les domaines de la vie du jeune (scolaire, sociale et familiale), sur la durée et parfois de manière anticipative au décrochage scolaire. Même s'il arrive que certains jeunes que nous rencontrons ont déjà entamé ce processus depuis bien longtemps.

OBJECTIFS

Accompagner le jeune dans sa démarche d'accrochage scolaire et/ou social à travers différentes actions collectives et/ou individuelles.

ACTIONS / REALISATIONS.

- **Accompagnement individuel**

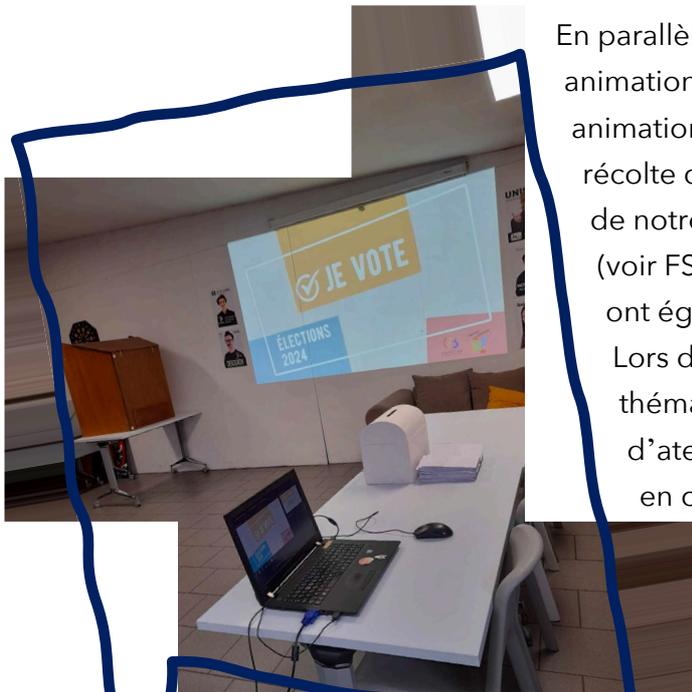
L'intervention individuelle se coconstruit avec la/le jeune en fonction de l'analyse de la demande et des besoins : une remise en ordre administrative et sociale, un suivi dans l'accompagnement de diverses démarches, la mise en évidence des freins constatés par les jeunes ainsi que des leviers qu'ils pourraient mobiliser, la construction d'un plan d'actions, etc.

Les demandes individuelles que nous recevons traitent principalement de la scolarité, des jobs étudiant et de l'emploi, de recherche logement et de difficultés familiales.

- **Ateliers collectifs**

Cette année, nous avons éprouvé des difficultés à constituer un groupe suffisant pour mettre en place le cycle d'ateliers collectifs au sein de notre service. Nous rencontrons quotidiennement des jeunes à qui ce projet pourrait parfaitement convenir.

Malheureusement, le public visé rencontre de grandes difficultés en termes de mobilisation et de projection.



En parallèle, nous avons effectué de nombreuses animations dans les écoles de notre territoire. Des animations plus ponctuelles ont porté sur la récolte de parole, le racisme et la présentation de notre service, ainsi que le projet « Kevin » (voir FSE AAJ). Des animations plus récurrentes ont également eu lieu dans plusieurs classes. Lors de ces animations, nous avons ciblé des thématiques abordées dans nos cycles d'ateliers. Ces animations étaient organisées en co-construction avec les professeurs / accompagnateurs / agents PMS de l'école...



Quatre ateliers
«
Bourse
d'études

» ont également été mis en place dans nos locaux en octobre.

Plusieurs animations sur le thème des élections ont vu le jour. Nous avons utilisé un outil créé par le service Infor Jeunes de Huy et qui consistait à simuler de vraies élections.

Au total, nous avons rencontré 257 jeunes en animations collectives.

PARTENAIRES

Nous travaillons régulièrement avec les écoles de notre territoire et plus particulièrement l'Ecole Polytechnique de Seraing, l'Institut Sainte-Marie, le Collège Saint-Martin, l'IPES de Seraing, l'Athénée Paul Brusson ainsi que les CPMS rattachés à ces écoles.

En fonction des accompagnements individuels, nous travaillons avec le Forem, la Cité des Métiers...

CONCLUSIONS / PERSPECTIVES

Partageant les mêmes constats avec les collègues du projet FSE Aide à la Jeunesse, nous souhaitons proposer notre cycle d'ateliers à la fois aux jeunes mineurs et aux jeunes majeurs. Afin de constituer un groupe plus conséquent et pour permettre aux jeunes qui se sentent prêts d'en bénéficier.

Nous proposons également au public le projet « Regards Croisés » (Famirésol 6). L'idée est de permettre aux jeunes de s'exprimer sur la relation qu'ils ont avec leurs parents.

Le projet sera par ailleurs évalué lors de notre mise au vert en juin 2025 afin d'imaginer des perspectives en équipe.

L'accompagnement individuel fera toujours partie intégrante du projet.

Territoire zéro sans abrisme

Corentin Faniel, Hugo Lassaux.

CONTEXTE DE TRAVAIL

Le CIAJ développe depuis quelques années une action spécifique vers un public de jeunes majeurs ou en transition vers la majorité.

Cette action s'intègre aux missions de prévention sociale et de prévention éducative avec les jeunes les plus vulnérables.

La population de notre territoire d'intervention est confrontée à une grande précarité économique et sociale. Nous pouvons considérer certains quartiers sous l'angle de la relégation spatiale qui favorise la concentration de personnes ayant de nombreuses difficultés économiques et sociales.

Nous assistons à un nombre grandissant de jeunes, à peine majeurs, hommes ou femmes, en rupture avec le milieu familial qui vivent dans l'errance, aux portes du sans abrisme, sans "chez soi", désinformés quant à leurs droits, en attente d'allocations sociales, et pour lesquels les perspectives semblent se réduire jours après jours. Ils sont engagés dans un processus qui les amène aux portes du sans abrisme quand ils n'en font pas l'expérience à peine majeurs.

A ces situations déjà complexes, vient s'ajouter la statistique effrayante qui révèle que 25% des jeunes issus d'un parcours de placement dans l'Aide à la Jeunesse connaissent une situation de sans abrisme dans les 5 ans suivant la fin du placement.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce projet est d'offrir une réponse cohérente, spécialisée, intégrée au territoire et coordonnée au sein d'un consortium de services (CPAS, Abri de Jour, ICAR...), au phénomène du sans-abrisme des 18-25 ans par un accompagnement à la prise d'autonomie par le logement.

Des objectifs opérationnels découlent de cet objectif général :

- Développer une démarche d'aller vers, de rencontre du public dans son environnement, de récolte de la parole via le travail social de rue, l'information et des animations dans les écoles ;
- Répondre aux demandes d'accompagnement vers la prise d'autonomie par le logement en proposant l'accès à un logement et un accompagnement psycho social ;

- Favoriser l'élaboration par le jeune d'un projet personnel et d'insertion socio-professionnelle ;
- Intégrer l'action à un réseau de partenaires sur le territoire.

PUBLIC

Jeunes sans-abris ou en errance à partir de 16 ans sur le territoire de Seraing.

ACTIONS / REALISATIONS.

Dans le cadre de ce projet, différentes réunions de concertation avec les services partenaires ont été réalisées. Ces réunions visaient à découvrir les différents services, adapter nos méthodes d'intervention en vue de créer une méthodologie commune ainsi qu'échanger sur les actions à mettre en place. Les services partenaires sont : ICAR, le Médibus et le service rattrapage du CPAS.

Ces réunions du Consortium visent aussi à avoir une meilleure compréhension et connaissance des services, avoir connaissance du parcours des jeunes sans-abris ou en errance ainsi qu'identifier les manquements des secteurs de l'Aide à la Jeunesse et de la santé mentale.

En dehors de ces réunions, l'accompagnement des jeunes dans leurs différentes démarches reste la priorité : Ouverture des droits au niveau du CPAS ; démarches administratives ; recherche de logements ; inscriptions auprès des logements sociaux et des AIS ; colis alimentaires ; etc. sont des démarches récurrentes avec ce public fragilisé.

Un **kit d'urgence** contenant un sac à dos, une gourde, une serviette, une trousse de secours, une trousse d'hygiène ainsi qu'un sac de couchage est constitué pour chaque jeune demandeur. Ce kit est destiné à répondre à l'urgence, le temps d'entamer les différentes démarches avec les jeunes.

Dans un second temps, nous avons créé un **starting pack** à destination des jeunes qui intègrent un premier logement. Ce pack représente un budget de 250 € par jeune et permet d'acheter l'essentiel et de répondre aux premiers besoins (vaisselle, literie, set de bain...).

CONCLUSIONS / PERSPECTIVES

En termes de perspectives, le CIAJ continue de présenter le projet aux jeunes via le travail de rue, en rencontrant d'autres services présents sur le territoire mais aussi en investissant davantage les écoles.

Evidemment, nous maintenons l'accompagnement individuel de ces jeunes en situation de vulnérabilité et de précarité extrêmes.

L'objectif de la création d'un réseau autour des jeunes, avec les services partenaires de ce projet, a été difficile à mettre en place compte tenu des cadres et cultures de travail différents... Cependant, nous maintenons cette volonté « d'apprendre » à travailler avec les services du Consortium dans l'objectif d'accompagner au mieux notre public.

Eté Solidaire

Christina Ganci, Hugo Lassaux, Julia Kaninda, Laura Mastroscianni, Méline Boukhelf, Maureen Van der Linden, Morgane Lalmand, Roger Chavanne.

CONTEXTE

Comme chaque année, nous soutenons les jeunes dans leurs inscriptions auprès des communes de Seraing et Saint-Nicolas dans l'objectif qu'ils puissent être engagés comme étudiants dans le cadre d'« Eté Solidaire » durant les vacances scolaires.

Nous avons à nouveau eu l'opportunité d'encadrer des jeunes dans leur première expérience professionnelle. Cela nous a permis de travailler le lien autrement avec notre public ainsi que de poursuivre certains objectifs avec des jeunes suivis individuellement par notre service.

OBJECTIFS

Cette initiative permet aux jeunes d'être sensibilisés à la solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population, pendant les vacances d'été, moyennant rétribution.



L'accent est mis sur la lutte active contre l'isolement des jeunes, dans les petites entités, au travers du soutien d'activités valorisantes leur permettant d'être acteurs de la société.

Notre objectif à travers cet encadrement est de permettre aux jeunes de vivre une première expérience professionnelle positive mais également de pouvoir être identifiés par de nouveaux jeunes.

PUBLIC

Un groupe de 8 jeunes Sérésiens (5 garçons et 3 filles) âgés de 15 ans.

Un groupe de 10 jeunes Saint-Clausiens (4 garçons et 6 filles) âgés de 15 ans et plus.

ACTIONS / REALISATIONS.



Seraing :

Cette année, à Seraing, trois travailleurs ont accompagné les jeunes afin de rénover la cour du service « Formathé », de rafraîchir l'espace extérieur de notre bâtiment, réorganiser nos espaces ainsi que de préparer et

promouvoir la « fête du CIAJ ».

Nous leur avons également proposé de mettre en place une activité à destination des habitants du quartier. Ils ont décidé de réaliser un goûter pour les petits résidents de la « Maison de l'enfant ». Les jeunes se sont réparti le choix des recettes, les courses et les préparations. Ils ont également organisé des activités et jeux dynamiques pour les enfants.



A la demande des jeunes nous avons organisé une auberge espagnole pour clôturer les deux semaines d'encadrement par un moment convivial.

Saint-Nicolas :

Cette année, trois travailleurs ont accompagné des jeunes dans leur première expérience de job étudiant. Plusieurs actions leur ont été proposées : divers travaux (jardinage, ponçage, peinture, etc.) à l'antenne du CIAJ, dans le quartier de la Coopération, mais également différents mini-projets sociaux. Trois types d'animations ont été retenus : une animation à destination d'enfants qui participaient à une plaine de vacances, des

animations multisports sur le quartier de la Coopération et une animation à destination



des résidents de la MRS du CPAS, la Résidence Springuel-Hellin.

Nous avons clôturé les deux semaines par un moment convivial et une évaluation avec les jeunes afin d'améliorer notre accompagnement pour les prochaines années.

CONCLUSIONS / PERSPECTIVES

Ces deux semaines restent une expérience enrichissante vécue avec les jeunes.

Cependant, l'organisation d'Été solidaire sur les deux communes, requiert des moyens humains importants. Ainsi, en 2025, nous ne pourrons développer ce projet que sur la seule commune de Saint-Nicolas.

Nous continuons néanmoins à accompagner les jeunes dans leurs candidatures et à les orienter vers les services communaux.

Conclusion

Le rapport d'activités 2024 du CIAJ met en lumière, de manière concrète, comment les contextes, les conditions sociales influencent les façons de penser et d'agir des individus.

L'idée n'est pas neuve, elle trouve ses racines dans l'analyse d'un certain philosophe matérialiste du 19^e siècle, dont la pensée, loin d'être anachronique, résonne aujourd'hui avec une actualité, voire une modernité, saisissante. Elle s'inscrit dans une approche matérialiste des rapports sociaux, qui marque les prémices de la sociologie et des théories déterministes, et dont la pertinence ne peut plus, désormais, être sérieusement contestée."

En agissant au cœur des réalités sociales les plus complexes et les plus excluantes, à savoir la précarité, le décrochage scolaire, l'isolement, l'errance, le CIAJ ne se contente pas d'accompagner les jeunes, il tente de travailler à la transformation des contextes dans lesquels ils vivent, pensent et se projettent. Chaque action, chaque projet, chaque relation de confiance tissée est une réponse concrète à une injustice structurelle. En redonnant aux jeunes les moyens d'agir sur leur propre vie, le CIAJ ne change pas seulement des trajectoires individuelles, il participe à une transformation sociale profonde, là où elle commence vraiment, dans la rue, dans les familles, dans les marges.

Le rapport d'activités 2024 du CIAJ démontre avec force que les actions qui sont construites s'articulent autour d'une connaissance approfondie et une analyse des réalités sociales du territoire, complétant de manière tout à fait dynamique les conclusions de notre diagnostic social. Que ce soit l'Accompagnement à la prise d'autonomie, à l'exercice de la parentalité, que ce soit le soutien à l'accrochage scolaire, l'accès à la culture et aux loisirs, les actions et projets collectifs ou encore le Travail de rue, tout le travail des professionnels de terrain aura consisté à être au plus proche des réalités du public, dans son milieu de vie.

Avec cette démarche d'aller vers, le CIAJ illustre la conviction que la manière dont les individus pensent leur avenir, leur place dans la société, leur confiance en eux, est le produit de leur environnement social. Il s'agit dès lors pour le CIAJ de remplir pleinement sa mission de prévention et de contribuer à la modification de cet environnement afin de permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux, se projeter dans l'avenir, de devenir acteurs de leur propre vie. C'est par l'exercice des échanges sociaux que chacun pourra prendre conscience de la place qui est la sienne dans son environnement, dans la société.

La prise de conscience passe par la transformation des conditions sociales et le CIAJ entend bien continuer son action dans cette logique en accompagnant, en valorisant les

ressources des jeunes et des familles, en tentant d'agir sur les causes structurelles et d'enrayer les mécanismes de déterminisme social. Loin de vaines et idéologiques tentatives de forcer les jeunes à penser autrement, le CIAJ maintient ses choix d'accompagner les plus vulnérables vers une transformation de leur environnement et du contexte dans lesquelles ils vivent, pour que leur conscience, leur confiance, leur autonomie puissent émerger.

"Dans ce monde, moi je suis et serai toujours du côté des pauvres. Je serai toujours du côté de ceux qui n'ont rien et à qui on refuse jusqu'à la tranquillité de ce rien."

Federico Garcia Lorca

